

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2241 - LUNDI 23 FÉVRIER 2015



Les opérateurs de la téléphonie mobile aux abois

Coupure d'Internet

Colère des télécoms
suite aux pertes
enregistrées

Le manque à gagner approcherait les treize millions de dollars sur le chiffre d'affaires des opérateurs de la téléphonie mobile. S'exprimant dernièrement sur une chaîne périphérique, la Direction générale d'Orange a brisé son silence pour appeler au rétablissement complet d'Internet. Certes, il y a eu une reprise partielle depuis quelques jours, mais l'on estime, à en croire la source, que deux cent sites de conversation instantanées tout comme l'intégralité des réseaux sociaux restent à ce jour bloqués.

Pas étonnant que l'enjeu de la mesure de suspension partielle de l'Internet et des réseaux sociaux, justifiée au début par les tensions politiques mais « injustement maintenue », selon un analyste, semble bien dépassée aujourd'hui le cadre de la politique pour toucher de plus en plus sérieusement l'économie du pays et, plus globalement, le climat des affaires et des investissements.

Page 20

PRÉSIDENTIELLE DE 2016

Difficile consensus autour
d'un candidat unique
de l'opposition

Dans les faits, les choses ne sont pas aussi aisées lorsqu'on considère les ambitions qui se dessinent au sein de la plate-forme. Des virtuels candidats présidents de la République se comptent déjà par dizaine dans l'opposition quand bien même plusieurs ne répondent pas au profil. Des voix s'élèvent déjà pour réclamer la tenue des primaires en interne pour dégager, à défaut d'un consensus, le candidat

qui représentera l'opposition entière à la course pour la magistrature suprême dans la perspective d'un tour unique. D'où l'enjeu des échanges cette semaine avec l'administration Obama qui, d'après des sources, voudrait voir l'opposition tirer les enseignements de 2011 en resserrant les rangs autour d'un candidat unique afin de maximiser ses chances de parvenir à l'alternance tant souhaitée. [Page 21](#)



Quelques leaders de l'opposition congolaise

EST DE LA RDC

Plus de 2,7 millions de personnes
déplacées à l'intérieur de cinq
provinces

Des statistiques publiées le 20 février par selon le Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) ont relevé 2.756.585 personnes déplacées, soit 41.400 de plus en octobre 2014. 96% de ces personnes ont effectué des mouvements forcés à cause de l'insécurité. De la Province Orientale au Katanga, ces déplacés forment, selon Ocha, une poudrière humanitaire depuis plus de dix ans. « Ce chassé-croisé est le reflet de la situation sécuritaire depuis plusieurs années », souligne cette agence onusienne.

Des cartes disponibles par elle montrent clairement que cette situation des déplacés concerne les deux Kivu, la Province Orientale, le Katanga et le Maniema. Ocha indique, par ailleurs, qu'elle a sillonné tout l'est du pays par avions, routes, pirogues et à pied pour apporter aide et assistance à ces déplacés.

Page 20

FOOTBALL

Paul-José Mpoku envisage de jouer pour la RDC



International espoir belge de souche RD-congolaise, Paul-José Mpoku, transféré cet hiver de Standard de Liège à Cagliari en Italie, est de plus en plus intéressé à rejoindre les Léopards de la RDC, pays d'origine de ses parents. Lui qui a marqué pour sa première titularisation à Cagliari en Serie A italienne a déclaré à Sport/Footmagazine son rapprochement imminent avec la sélection de la RDC.

Paul-José Mpoku avait déjà abordé ce sujet sur les Léopards en octobre 2014, alors qu'il figurait dans le groupe des Espoirs Belges dirigé par le sélectionneur Jahan Walem et a participé à la phase qualificative pour l'Euro (Coupe d'Europe des Nations) 2015.

Page 21

ÉDITORIAL

Civisme

Dans le moment très particulier que nous vivons aujourd'hui, avec un débat sur la gouvernance publique et la modernisation de nos institutions qui peine à s'engager, il est bon de garantir au peuple congolais que le désordre ne s'installera pas dans la rue comme cela se produisit il y a maintenant près de vingt ans. Et de ce point de vue, les exercices qu'effectue la force publique sous l'œil attentif des médias s'avèrent rassurants.

L'erreur que les pouvoirs publics risquent cependant de commettre dans ce contexte serait de croire qu'il suffit de montrer ses muscles pour persuader chaque citoyen que son pays tournera sans encombre cette étape de son Histoire moderne. Ce dont nous devons tous nous convaincre est, en effet, l'importance de la réforme qui surgira des urnes le moment venu et cela ne peut venir que d'une action civique menée sur le terrain à laquelle prendront part les forces vives, toutes les forces vives de la nation sans exception.

Dans le même temps donc où se met en place le dispositif chargé d'assurer la sécurité publique tout au long du processus, les institutions de la République doivent se mobiliser pour expliquer l'enjeu du débat, mettre à la disposition des citoyens les informations qui leur permettront de se faire une opinion, répondre aux mille et une questions que chacune et chacun ne manqueront pas de se poser. Mais ce travail ne sera accompli que si les pouvoirs publics, les organisations de la société civile, les collectivités nationales et locales se mobilisent sans attendre à travers tout le pays, jusque et y compris dans les localités les plus reculées.

Nous sommes de ceux qui pensent qu'un tel moment est propice pour développer l'instruction civique. Et nous disons qu'il serait dommage de ne pas saisir cette occasion pour sensibiliser le peuple congolais aux mérites de la démocratie. Après tout, c'est ce régime politique, né du chaos de la guerre civile de 1997-1998, qui nous a permis, au terme de quinze longues années d'efforts collectifs, de parvenir au stade où nous sommes. Et c'est bien à sa consolidation que nous nous attachons aujourd'hui. Disposant des puissants moyens de communication que fournissent les technologies modernes, l'État a tout pour mener à bien ce travail de fond.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les hautes autorités interpellées par la jeunesse congolaise

Le Réseau des leaders et des associations des universitaires du Congo (Relauc) présidé par Frédéric Menga, a interpellé, 19 février à Brazzaville, les autorités de la République pour créer un espace de dialogue qui permette de discuter des sujets préoccupants de la nation.

L'invite a été martelée lors d'une table ronde, qui a regroupé plus six associations juvéniles, autour d'un débat sur la jeunesse congolaise, la responsabilité citoyenne, la démocratie, la Constitution, la paix et l'émergence. Pour le Relauc, les états-majors des partis politiques n'ont encore rien compris en excluant les jeunes à la prise de décisions. « On n'a même pas consulté les jeunes dans les partis politiques pour savoir s'ils disaient non ou oui au changement de la Constitution. Nous n'avons qu'un seul message à livrer aux forces vives de la nation et à la communauté internationale ; nous aussi avons le droit de parler puisque nous sommes en démocratie. Que la nation prenne en compte ce que nous réclamons », a déclaré Frédéric Menga.

La motivation du Relauc et son positionnement en rapport avec le débat sur la Constitution est de déplorer la manipulation des jeunes sans les associer réellement à la

prise des décisions alors qu'ils sont la couche majoritaire de la population congolaise, a expliqué Frédéric Menga qui a insisté en ces termes : « Nous, jeunes, représentons une majorité de la population congolaise. En plus, nous sommes des Africains. Créons donc un espace de dialogue pour discuter franchement. La démocratie nous donne le droit de dire ce que nous pensons. Ceux qui disent oui au changement de la Constitution sont dans leurs droits, tout comme ceux qui disent non. Aussi, nous voulons d'une démocratie qui tienne compte de nos valeurs culturelles ». D'autant plus que la démocratie implique le droit de manifester ses opinions. En conséquence, s'il s'agit de déterminer ce qui va réfréner le pouvoir de la majorité pour permettre la liberté d'expression et d'opinion, en y incluant la liberté de la presse. Dans ce contexte, la question qui revient aux démocrates est d'apprécier le stade à partir duquel une

limite doit être apportée à cette liberté d'expression. C'est ainsi que le Relauc est revenu sur la responsabilité juvénile. « Il faut amener les jeunes à intégrer les grandes réflexions liées à l'émergence. Nous ne sommes pas le premier pays à avoir un débat sur la constitution. Les guéguerres, nous n'en avons pas besoin. Les jeunes exigent de meilleures conditions d'études, l'intégration professionnelle, la formation qualifiante, la solution aux problèmes de logement, la bourse même à l'école primaire comme fut le cas au temps de nos pères et grands-pères », a-t-il conclu.

Rappelons que le Réseau des leaders et des associations des universitaires du Congo (Relauc) regroupe en son sein plusieurs mouvements associatifs, entre autres : l'Association des jeunes pour la paix, l'environnement, la démocratie et le développement (A.j.p.e.d), le Collectif d'étudiants au secours des étudiants congolais (C.e.s.e.c), la jeunesse associative et managériale, la jeunesse universitaire et estudiantine et la jeunesse désœuvrée et entrepreneuriale.

Fortuné Ibara

Le RDD dit «Non» au changement

La position du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) a été exprimée le 20 février à Brazzaville, à l'issue de la session extraordinaire de son comité directeur. Dans un communiqué rendu public à cette occasion, le RDD encourage les forces vives de la nation à privilégier le dialogue afin de créer les conditions optimales pour une alternance démocratique crédible, équitable et pacifique en 2016.

Le parti de Jacques Joachim Yhom-

bi Opango a également confirmé la suspension de l'accord politique signé en 2009 avec le Parti congolais du travail (PCT).

Tout comme sa participation aux activités de la majorité présidentielle. Parmi les raisons ayant présidé à cette décision, le communiqué souligne le non-respect flagrant et récurrent des dispositions contenues dans cet accord.

Dans son discours d'ouverture, le secrétaire général, Émile Opangault, celui-là même qui a conduit la délégation du RDD aux pourparlers avec le PCT, a mis l'accent sur

les orientations prescrites par le président fondateur de ce parti qui ne cesse d'en appeler les animateurs à redoubler d'efforts afin de s'organiser pour renouer avec son implantation et son rayonnement d'hier.

Cette session a connu la présence de quelques partis de la majorité présidentielle et de l'opposition. On peut citer le PCT dont la délégation était conduite par Michel Mayinga, le MDP de Jean Claude Ibovi, le Club-2002, le MCDDI, le PRL, l'UDR-Mwinda.

Jean Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

La fédération de Brazzaville se veut dynamique

En séance de travail avec les dirigeants des organes intermédiaires de la fédération de Brazzaville et de l'Île Mbamou, la direction nationale de la Force montante congolaise (FMC) s'est engagée à rendre plus dynamique son appareil politique.

dans les sphères politiques. « Actuellement il y a plusieurs sujets en débat sur la place publique, Parmi lesquels on peut citer le débat



La direction nationale de la FMC en face des responsables des comités

Le premier secrétaire de cette formation juvénile affiliée au Parti congolais du travail (PCT), Juste Bernardin Gavet, l'a souligné, le 21 février au siège communal du PCT. « C'était aussi l'occasion pour nous de régulariser nos structures et les inviter à prendre toute leur place dans le débat public, et dans ce que nous vivons comme mutation dans notre société. Ils doivent également sensibiliser en permanence la jeu-

nesse, car les responsables des comités ont pour missions d'encadrer et d'orienter les jeunes », a-t-il déclaré. Au cours de cette rencontre, les responsables de cette organisation politique de jeunesse, ont abordé les questions liées à la marche de l'organisation avant de plancher sur l'actualité politique nationale, notamment sur la Constitution du 20 janvier 2002 et la question du dialogue national, tant évoquée

sur le dialogue national et la Constitution. Les responsables des comités d'arrondissements ne doivent pas céder à la tentation ni aux intimidations. À cela, nous devons continuer à faire notre travail et que si les autres sont démocrates tels qu'ils le prétendent, ils devraient d'abord respecter nos positions telles que nous respectons les leurs », a conclu Juste Bernardin Gavet.

Josiane Mambou Loukoula

MARINE MARCHANDE

La Convention du travail maritime au coeur des discussions à Brazzaville

L'atelier qui s'est déroulé dans la salle de réunion du ministère des Affaires étrangères, du 16 au 19 février, avait pour objet de familiariser les participants avec les concepts clés de la MLC de l'OIT, 2006, et de souligner les avantages de la ratification.



La séance de travail

L'atelier est organisé conjointement par le ministre délégué à la Marine marchande et le Bureau international du travail (BIT). Au terme de cette réflexion de quatre jours, quelques recommandations et préoccupations ont été formulées. Signalons que cet atelier a porté essentiellement sur les principaux éléments de la MLC, 2006 et sur les directives pour les inspections à savoir : la revue des situations nationales des pays participants : défis et possibilités ; compréhension générale et examen détaillé de la MLC, 2006 (concepts clés, portée, flexibilité, principes, structure et mise en œuvre) ; mise en œuvre de la MLC, 2006, en particulier à travers l'inspection d'État et le contrôle d'État du port ; les principales prescriptions de la Convention et la revue du Code communautaire de la Marine marchande à la lumière de la MLC, 2006.

Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a noté des engagements pris par les participants à devenir de véritables acteurs à la ratification de la convention et de celle-ci par leurs États.

Guillaume Ondzé

LE FAIT DU JOUR

L'étai se resserre autour de Boko Haram

Il est de notoriété publique que le chef des islamistes de Boko Haram, Abubakar Shekau, a l'habitude de défier ses ennemis. Les principaux, ce sont les chefs d'État des pays de son périmètre d'actions devenu de plus en plus large : Nigeria, Cameroun, Niger, Tchad, territoires dans lesquels le groupe multiplie les incursions. Très médiatique, il ne manque pas l'occasion de s'exhiber armes à la main devant les caméras, passant en quelque sorte pour l'intraitable soldat des temps modernes. Disons, des temps à jamais révolus.

Il est tout aussi notable de souligner qu'en termes de projet de société, Shekau et ses hommes n'en n'ont pas un seul, sauf celui de l'aveuglement, qui consiste à banaliser la vie humaine. En s'attaquant sans discernement aux hommes, aux femmes et aux enfants qu'ils croisent sur leur chemin, en incen-

diant villes, villages, écoles, églises et mosquées, ces milices rappellent à la face du monde, que créer le chaos est leur seul objectif. D'où la mobilisation de la communauté internationale contre l'obscurantisme qu'ils véhiculent à coup de propagande.

Peut-être concernant leur traque, le doute viendrait-il de la réponse à la question que se posent bon nombre de gens, sur l'origine des moyens dont dispose Boko Haram. Des chars de combat aux pièces d'artillerie portées sur véhicules, des lance-roquettes aux indispensables Kalachnikov, ce mouvement a quasiment l'autonomie de son action, y compris sur le plan des approvisionnements en carburants. Il y a sans doute des complicités dans les appareils administratif, politique, sécuritaire et militaire du pays d'origine de la secte et aux frontières. Ce qui renseigne à peu près sur le temps, long, qu'il faudrait se donner

pour démanteler cette milice sanguinaire.

Mais Boko Haram a beau disposer de moyens et de réseaux, ses combattants ont beau démontrer qu'ils ne reculent devant rien, le fait est que beaucoup de facteurs jouent désormais contre eux. Nigéro-nigérian à son éclatement, après la création du mouvement en 2002, le conflit qu'il a engagé depuis contre le gouvernement central d'Abuja est devenu une affaire mondiale. À cause des connexions du groupe avec les autres mouvements terroristes répertoriés en Libye, au Nord Mali, en Irak et en Syrie, l'étai se resserre lentement mais sûrement autour de la branche nigériane de la nébuleuse terroriste.

Pour montrer que la secte s'expose désormais aux pressions et offensives des armées de plusieurs pays, il faut estimer la résolution prise par

l'Union africaine, lors de son dernier sommet (fin janvier) à Addis-Abeba. Avec l'appui de l'Onu, de l'Union européenne et de bien d'autres partenaires, 8700 hommes constitueront la force dressée contre Boko Haram. Plus récemment, le 16 février, à Yaoundé, au Cameroun, en raison de l'expansion du conflit en Afrique centrale, les chefs d'État des dix pays de la sous-région ont mis en commun une stratégie de lutte contre cette organisation terroriste.

Même si la bataille pour vaincre le groupe s'annonce laborieuse, au bout du compte, la victoire reviendra aux forces qui combattent la vision moyenâgeuse du monde prônée par Boko Haram. Pourvu que la solidarité qu'exprime le concert des nations à travers faits et gestes remarquables décris plus haut ne faiblisse pas.

Gankama N'Siah

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 CREDIT N° 5121-CG
 Unité de Coordination du Projet
 B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel: +242 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
 Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

**DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET
 N°023/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15
 «Recrutement d'une firme chargée de la mise en place d'un système
 informatisé de planification et de suivi-évaluation au Ministère de
 l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD)»**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Mise en place d'un système informatisé de planification et de suivi-évaluation au Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) »

2. Les services comprennent : i) l'élaboration de façon participative d'un système performant de planification et de Suivi-Evaluation au sein de la Direction des Etudes et de la Planification ; ii) le développement ou la fourniture d'un logiciel approprié, iii) l'installation du logiciel et la formation des utilisateurs.

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires à la présente (dotée d'un plus grand poids), et (iii) le personnel permanent du cabinet dans le cadre de sa gestion normale.

5. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la « Qualification des Consultants » défini dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 Mars 2015 à l'adresse ci-après :
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
 Case J-142/V, OCH MOUNGALI III,
 Tel: (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
 Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 17 Février 2015

**Le Coordonnateur du PFDE
 Jacques OSSISSOU**

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 CREDIT N° 5121-CG
 Unité de Coordination du Projet
 B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel: +242 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
 Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°024/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15
 «Recrutement d'une firme chargée de l'amélioration des systèmes de gestion
 financière et des ressources humaines et matérielles au sein du Ministère de
 l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD)»**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Amélioration des systèmes de gestion financière, des ressources humaines et matérielles au sein du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable »

2. Les services comprennent la conception et la mise place d'un système informatisé de gestion des ressources financières, humaines, matérielles au sein du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de manière à respecter les standards modernes de gestion financière, des ressources humaines et matérielles compatibles avec les règles de l'Administration publique congolaise

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les cabinets admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs

compétences respectives.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans son domaine de spécialisation choisi, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires à la présente (dotée d'un plus grand poids), et (iii) le personnel permanent du cabinet dans le cadre de sa gestion normale.

5. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la « Qualification des Consultants » défini dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 Mars 2015 à l'adresse ci-après :
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH MOUNGALI III,
 Tel: (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
 Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 février 2015

**Le Coordonnateur du PFDE
 Jacques OSSISSOU**

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 CREDIT N° 5121-CG
 Unité de Coordination du Projet
 B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel: +242 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
 Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°022/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15
 «Recrutement d'une Organisation non gouvernementale chargée d'appuyer la
 Promotion des Microprojets communautaires générateurs de revenus»**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n° 5121-CG) pour financer les activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : « Appui à la promotion des microprojets générateurs de revenus »

2. La mission vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Communautés Locales et Populations Autochtones (CLPA) à travers le financement des microprojets communautaires générateurs de revenus portant essentiellement sur les domaines des services environnementaux.

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les Organisations Non Gouvernementales (ONG) spécialisées dans le domaine à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (note de présentation de l'ONG, missions

similaires exécutées, disponibilité du personnel-clé...).

4. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011 ». La sélection sera fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 12 mars 2015. à l'adresse ci-après :
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET,
 Case J-142/V, OCH MOUNGALI III,
 Tel: (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
 Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

**Brazzaville, le
 Le Coordonnateur du PFDE,
 Jacques OSSISSOU**

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 CREDIT N° 5121-CG
 Unité de Coordination du Projet
 B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel: +242 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
 Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

**DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°025/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/15
 «Recrutement d'une firme chargée des études et de la surveillance des
 travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales
 de l'Economie Forestière de la LEKOU MOU, de la CUVETTE OUEST, de la
 LIKOUALA et de BRAZZAVILLE, des Brigades Forestières d'EPENA,
 d'ODZIBA, de MADINGOU-KAYES et de LESARA »**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « études et surveillances des travaux de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales de l'Economie Forestière de la LEKOU MOU, de la CUVETTE OUEST, de la LIKOUALA et de BRAZZAVILLE, des Brigades Forestières d'EPENA, d'ODZIBA, de MADINGOU-KAYES et de LESARA »

2. Les services comprennent l'élaboration d'un cahier de charges et d'un dossier d'appel d'offres ainsi que la surveillance des travaux de réhabilitation des bâtiments des huit (08) services ci-avant cités.

3. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt, en français, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivantes : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine, (ii) l'expérience de la firme dans la réalisation de missions similaires à la présente (dotée d'un plus grand poids), et (iii) le personnel permanent du cabinet dans le cadre de sa gestion normale.

5. Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures de la Sélection basée sur la « Qualification des Consultants » défini dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 Mars 2015 à l'adresse ci-après :
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH MOUNGALI III,
 Tel: (242) 05 616 95 74 / 06 817 06 33, Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 18 Février 2015

**Le Coordonnateur du PFDE
 Jacques OSSISSOU**

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« En démocratie, on ne doit pas être raciste et on ne doit pas non plus négliger les fortes minorités. Une minorité aujourd'hui pourrait être une majorité demain et inversement. »

Modou Fall, Sénégal, président du Rassemblement pour la Vérité/Degg moo woor, Le Quotidien du 19 février 2015

« Pendant longtemps, nos élites nationales ont été formées sur le modèle français. Ses membres étaient destinés à devenir des fonctionnaires ou salariés, pas créateurs d'entreprises. Et beaucoup étaient happés par la politique. »

Jean Kacou Diagou, patron des patrons ivoiriens, Jeune Afrique et RFI, le 6 février 2015

« Je pense que lorsqu'une musique est interdite, on la chante toujours dans sa tête. »

Abderrahmane Sissako, cinéaste mauritanien, Le Point du 19 août 2014

« L'arbre de la liberté doit être, de temps en temps, arrosé par le sang des patriotes et des tyrans. »

Peter Sloterdijk, Allemagne, (Philosophe, professeur de philosophie et d'esthétique à la Hochschule für Gestaltung de Karlsruhe), le monde.fr, 12 février 2015, citant Thomas Jefferson

« Le Niger sera le tombeau de Boko Haram »

Mahamadou Issoufou, président du Niger, 17 février 2015, meeting populaire à Niamey.

« La laïcité est un progrès pour toutes les sociétés, la seule garantie de préserver la liberté de croire et celle de ne pas croire, que je revendique. »

Serge July, France, auteur du «Dictionnaire amoureux du journalisme», Libération du 30 janvier 2015

À LOUER

Nous faisons louer un dépôt de 27m de longueur sur 9.50m de large avec 7m de hauteur au centre ville.

Adresse : avenue des manguiers à côté de la chambre froide Jhony (Beach)

Contacts : 06 621 88 88 / 06 912 82 82

COOPÉRATION

Le Japon et la BAD engagés dans le développement routier du Congo

L'Agence internationale japonaise de coopération (JICA) et la Banque africaine de développement (BAD) ont exprimé leur volonté au ministre de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso, le 19 février à Brazzaville.

La JICA entend renouer son partenariat avec le Congo en termes de financement des routes et de formation des agents et cadres des travaux publics et de l'équipement. « (...) Ces programmes d'activités sont importants pour le développement du Congo. Nous sommes tout à fait impressionnés par le développement rapide du Congo. Nous souhaitons un grand succès dans la réalisation des programmes du ministère des Travaux publics », a déclaré le chef de la délégation de la JICA, Nibancho Center Buiding.

En effet, en 2005, le Congo avait sollicité auprès de cette agence japonaise un financement sous forme de don non remboursable. Mais sans avoir obtenu gain de cause alors que les partenaires japonais s'étaient engagés à assurer le renforcement de capacité des cadres du ministère. L'engagement exprimé par la JICA vise à relancer un partenariat bilatéral entre le Congo et le Japon, vieux de 35 ans. « Les entreprises japonaises sont très intéressées par le Congo, qui aspire au dé-

veloppement de ses infrastructures. Nous souhaitons que le gouvernement congolais nous accompagne lorsque nos entreprises décideront de s'installer », avait souligné le chef de la délégation des entreprises japonaises, Hirota Ishihara, lors d'un bref séjour au Congo.

Ce genre de propositions vient à point nommé avec le besoin de financement nécessaire à la réalisation d'autres routes telles : Liranga-Impfondo, Madingou-Boko-Songho-Hidi-Kitiri Tounga jusqu'à la frontière avec la République démocratique du Congo ; Nganga-Lingolo-Mbanza-Ndounga-Voka ; Sembé-Mbomo ; Zana-ga-Kébara-Lékana et la route Ngo-Mpouya. L'assainissement des villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie est aussi inscrit dans ce programme.

Quant à la BAD, elle est parmi les partenaires qui ont aidé la République du Congo dans le cadre du développement de son réseau routier d'intégration régionale. Quelques financements ont permis de réaliser certains axes et ouvrages de franchis-

sement : Obouya-Boudji-Okoyo jusqu'à la frontière avec le Gabon ; le tronçon Ouessou-Ketta-Sembé-Souanké vers le Cameroun ; le pont de l'Alima à Okoyo ainsi que la route Dolisie-Ngongo. Aussi, la BAD dispose-t-elle d'une stratégie d'assistance au Congo pour la période 2013-2017. « (...) Je suis venu rendre compte au ministre et en même temps recueillir ses orientations dans le cadre de la préparation du rapport à mi-parcours à soumettre à notre conseil d'administration au mois de juin prochain », a annoncé le représentant de la BAD au Congo, Nouridine Kane Dia.

L'économiste a confié que son institution est déterminée à appuyer le Congo à pouvoir renforcer sa gouvernance en matière d'infrastructures.

Cependant, il a souligné que les investissements physiques sont pérennes avec une bonne gouvernance sectorielle à mettre en place, d'où le ressourcement du fonds routier de 2^e génération. Ce dernier permettra d'assurer de façon régulière l'entretien des voies déjà construites ainsi que de poursuivre la politique de construction des routes modernes.

Fiacre Kombo

SÉCURITÉ SOCIALE

Deux axes prioritaires pour le nouveau président de la Cipres

« Je confirme ma disponibilité à recevoir en Côte-d'Ivoire tous les experts pour partager les programmes sociaux et la protection sociale de la couverture maladie universelle qui doivent demeurer des axes forts au sein de la Cipres », a déclaré le nouveau président de la Conférence interafricaine de prévoyance sociale (Cipres), le 17 février à Brazzaville.

Le ministre d'État de la Côte-d'Ivoire, Dosso Moussa, qui a échangé avec son homologue du Congo, Florent Ntsiba, président sortant de cette institution a eu

aussi cette phrase : « Ceci est un défi et un challenge à relever pour le bonheur de la population. » Il assuré les experts de la Cipres de sa disponibilité de les recevoir en Côte-d'Ivoire pour examiner ces axes. Dosso Moussa a rappelé que la Cipres doit avoir le soutien de tous les États membres mais surtout la caution des chefs d'État africains parce ce que c'est grâce à eux que la Cipres aura un lendemain meilleur.

Florent Ntsiba a pour sa part émis le souhait au nouveau président d'intensifier leur coopération et de

la rendre plus exemplaire en matière de travail et de sécurité sociale. Il a expliqué que la conjonction de leur intelligence sur les préoccupations partagées, notamment : l'assurance maladie universelle ou le dialogue sociale ; la mise en place des programmes d'intérêt mutuel et le renforcement des capacités des membres de la Cipres doivent servir pour un intérêt sous régional.

Notons que le Congo conserve le secrétariat permanent de la Cipres dirigé par Innocent Makoumbou.

Lydie Gisèle Oko



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Le cahier des charges fonctionnel et technique : de l'analyse du besoin à l'élaboration	3 jours	4 au 6 mars 2015	300 000 FCFA
La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	9 au 13 mars 2015	450 000 FCFA
Optimiser ses outils et techniques de recrutement	3 jours	11 au 13 mars 2015	300 000 FCFA
Les fondamentaux du marketing	4 jours	17 au 20 mars 2015	400 000 FCFA
Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	23 au 27 mars 2015	450 000 FCFA

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)
Financement IDA-Crédit n°5121-CG

ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 016/02/AOI/F/2015

1.Appel d'Offres National n° 001/MEFDD-CAB/PFDE/AOI/F/2014 : Marché de fourniture de trente bateaux motorisés et de cent cinquante gilets de sauvetage destinés aux Brigades de l'Economie Forestière.

2.Allotissement : Lot Unique

3.Prix lus publiquement

N°	Nom des soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement	Observations
1	GEOSTRAD AFRIC	266.964.210	Prix HT en FCFA. Délai de livraison de 90 jours.
2	NAT	1.140.000	Prix en \$ USD. Délai de livraison de 90 jours. Pas de garantie d'offre.
3	UNIT EXPORT LIMITED	412.200,6	Prix en Euros. Délai de livraison de 5 mois.
4	WORLD BUSINESS	331.116.000	Prix en FCFA. Rabais de 3%. Délai de livraison de 100 jours.
5	BACODIM	698.418.600	Prix en FCFA. Délai de livraison de 4 mois.
6	CONSULT TRADE	455.230.500	Prix en FCFA. Rabais de 5%. Délai de livraison de 90 jours.
7	CFAO CONGO	557.700.000	Prix en FCFA. Délai de livraison de 5 mois.
8	ATL ENGINEERING	700.819.553	Prix HT en FCFA. Délai de livraison de 5 mois

4.Prix des offres évaluées

Soumissionnaire	Monnaie de l'offre	Montant de l'offre	Prix évalué
1 - UNIT EXPORT LIMITED	Euros	412 200,6	270 385 869
2 - BACODIM	FCFA	698 418 600	698 418 600
3 - CONSULT TRADE	FCFA	432 468 975	432 468 500

N°	Nom des soumissionnaires	Non conformités relevées
1	GEOSTRAD AFRIC	Absence de l'autorisation du fabricant; Pas d'informations sur les marchés similaires antérieurs;
2	NEWARM TECHNOLOGIES (NAT)	Informations sur le service après-vente insuffisantes. Garantie de soumission non fournie.
4	WORLD BUSINESS	Garantie de soumission non conforme (durée de validité et modèle).
7	CFAO CONGO	L'habilitation du signataire de l'offre à engager la société n'est pas joint; Manque d'indications sur les marchés similaires antérieurement exécutés; Les spécifications techniques ne sont pas complètes
8	ATL ENGINEERING	Garantie de soumission non conforme (durée de validité et modèle).

6.Attribution du marché de fourniture de trente (30) bateaux motorisés et de cent cinquante (150) gilets de sauvetage à la société UNIT EXPORT LIMITED pour un montant total toutes taxes comprises de quatre cent douze mille deux cent euros soixante centimes (412 200,60).

Fait à Brazzaville le 16 Février 2015

Le Coordonnateur du PPFDE

Jacques OSSISSOU

NÉCROLOGIE



La famille Zinga informe les parents, amis et connaissances, du décès de leur sœur Rose Zinga survenu le 15 février au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°25 rue Loualou à Moukondo (arrêt Mère Ange). La date des obsèques est fixée au mardi 24 février au cimetière Wayako.



Le Directeur de Cabinet du Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, informe le personnel des administrations centrales, des entreprises sous tutelle, des agences et organes du secteur de l'eau et de l'électricité, de la disparition brutale de Monsieur OWONDA Serge Roland, Directeur des Etudes et de la Planification au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.

Décès survenu ce Vendredi 20 février 2015 suite à un accident de circulation sur la route nationale n° 2. La veillée se tient au N° 10 de la rue Malonga Denis à Makabandilou, à côté de l'école Imma NGANKOU. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIUM

22 février 2012 – 22 février 2015

Trois (3) ans, jour pour jour, il a plu l'Éternel Dieu d'appeler à lui, Marie-Paule Thérésia Samory. En ce jour d'anniversaire, monsieur Jean Bernard Anaël Samory, membre de la Cour constitutionnelle,

madame Béatrice Samory et leurs enfants prient tous ceux qui ont connu leur fille et sœur d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que l'Éternel Dieu accorde à son âme une paix éternelle.



ENVIRONNEMENT

Évaluation de l'impact de la gestion des ressources naturelles

La problématique était au coeur de l'atelier organisé les 20 et 21 février à Brazzaville sur les droits de l'Homme, la prévention des conflits et l'exploitation des ressources naturelles au Congo.

L'objectif est de rassembler les différents acteurs impliqués dans les activités des industries extractives et de l'exploitation des ressources naturelles au Congo à l'effet de promouvoir et de contribuer à la mise en œuvre des principes directeurs et du cadre conceptuel des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

« Il est frappant de constater à quel point l'exploitation des ressources naturelles s'accompagne souvent d'un net recul des droits de l'Homme. Les lieux d'implantation de certaines entreprises deviennent parfois des sites sur lesquels prospèrent non seulement les richesses, mais aussi les violations des droits fondamentaux. Le progrès économique devient, paradoxalement, un facteur de régression des droits de l'Homme en raison des incidences néfastes qu'il engendre. Le premier de ces effets est incontestablement l'exploitation de la classe ouvrière », a déclaré le directeur général des Droits humains, Philippe Ongania. Pour lui, « Les effets les plus néfastes de l'exploitation des ressources naturelles sur l'environnement ne sont



Une vue des participants au cours de l'atelier

plus à démontrer. De nos jours, il est devenu banal de rappeler à quel point l'activité de l'industrie extractive a profondément bouleversé le mode de vie des populations habitant dans les zones d'exploitation, entraînant parfois leur déplacement forcé. La disparition des villages autochtones et la destruction des zones agricoles, les risques de pé-

nurie alimentaire, la contamination des sols et la pollution des eaux sont autant de risques souvent directement liés à l'activité indus-

pour la mise en œuvre des principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits humains.

Cet atelier devra aboutir à

dans la plupart des cas, avec les préoccupations liées aux droits de l'Homme. Certaines entreprises sont mises à l'index par la communauté internationale, parce qu'on y meurt encore pour avoir revendiqué un repos, ou un salaire décent. Dans d'autres, on découvre avec stupeur l'existence d'une forme d'esclavage moderne », a-t-il conclu.

Notons que suivant les principes des conventions de portée générale relatives à la protection des droits des travailleurs, les Etats doivent davantage protéger les droits de l'Homme, de même qu'il appartient aux entreprises de les respecter. Un accent particulier est mis sur le droit d'accès des victimes aux voies de recours en vue de la réparation des préjudices subis.

Cet atelier qui a regroupé les représentants des ministères concernés, des entreprises et de la société civile impliqués dans le suivi des projets d'exploitation des ressources naturelles et les représentants des communautés locales autochtones, a été organisé par le Centre des Nations unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale, en partenariat avec le gouvernement du Congo et l'Organisation internationale de la francophonie.

Josiane Mambou Loukoula

trielle de l'exploitation des ressources naturelles, une menace pour les droits de l'Homme ».

Au cours des travaux, les participants ont établi un état des lieux de la situation des droits de l'Homme en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles, identifié les bonnes pratiques et formulé des recommandations à partir desquelles sera développé un plan d'action

la mise en place d'un cadre d'échanges entre les différents acteurs, dans l'optique de prévenir et mettre un terme aux violations des droits de l'Homme observées dans le cadre des activités des entreprises au Congo. « En dépit des progrès accomplis et des résultats indéniables, la logique du profit entretenu par les grands groupes industriels est encore incompatible,

TÉLÉPHONIE MOBILE

Mtn et Airtel s'expliquent sur l'amélioration de leurs réseaux

Les sociétés de téléphonie mobiles, Mtn et Airtel, sont en pleins travaux de perfectionnement de leurs réseaux respectifs. Annoncé pour décembre dernier, le rétablissement complet de ces infrastructures électroniques pourrait intervenir en juin prochain.

Selon les techniciens, le retard est dû non seulement à l'instabilité du courant dans le pays mais également au manque de voies pour l'acheminement du matériel vers les sites où s'effectuent les travaux. Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et communication électronique (Arpce), Yves castanou, a relayé cette information le 17 février à Brazzaville, à l'issue d'une réunion technique

avec les responsables des deux sociétés. « C'est vrai que les réseaux ont encore quelques problèmes, mais les opérateurs sont en train d'y travailler. Nous avons pris rendez-vous pour le mois de juin parce que nous estimons qu'à cette date tout sera finalisé », a-t-il rassuré.

S'excusant auprès des abonnés pour la mauvaise qualité des communications, ces derniers jours, le directeur

général de Mtn, Freddy Tchala, a dit que ces équipes sont à pied d'oeuvre, assurant qu'une amélioration sensible est déjà constatée

2015 pour compléter les affinements qui restent dans quelques quartiers de Brazzaville, de Pointe-Noire puis dans les autres

auprès des abonnés et pour un bon fonctionnement du réseau, les deux sociétés de téléphonie mobile avaient investi beaucoup d'argent. Plus de vingt-cinq milliards FCFA pour MTN, et environ dix milliards FCFA pour Airtel.

La mauvaise qualité des services avait contraint l'autorité de régulation, en avril 2014, à infliger des amendes à MTN Congo et Airtel. Elles ont dû payer 1% du chiffre d'affaires tel que déclaré dans l'exercice comptable de 2013, soit un montant de plus de 2 milliards FCFA.

Lopelle Mboussa Gassia

« Nous nous fixons pour le deuxième trimestre de 2015 pour compléter les affinements qui restent dans quelques quartiers de Brazzaville, de Pointe-Noire puis dans les autres localités du pays ».

dans la majorité des zones. « Nous nous fixons pour le deuxième trimestre de

localités du pays ».

En effet, dans le souci d'améliorer la qualité des services

RENCONTRES CITOYENNES

Des jeunes se disent marginalisés par les décideurs

Le mouvement juvénile dénommé « Jeunesse congolaise pour le changement intégral », que dirige Donald Mobebola, a déploré le 16 février, la marginalisation des jeunes dans les instances de prise de décisions par les pouvoirs publics.

Ils ont fait savoir leur mécontentement lors des rencontres citoyennes qui ont mobilisé les jeunes des arrondissements 7 Mfilou et 8 Madibou, les 16 et 17 à Brazzaville, en présence des cadres du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique qui soutiennent leur mouvement.

Donald Mobebola a ainsi appelé les jeunes à faire entendre leur voix afin que leurs problèmes soient pris en compte par les pouvoirs publics. « La Jeunesse

congolaise pour le changement intégral n'est pas un parti politique, ni une association politique. Elle est plutôt un rassemblement d'une jeunesse incolore qui pense sauver la jeunesse à partir d'un changement intégral du mode de gestion institutionnelle du pays », a-t-il indiqué.

Selon lui, son mouvement prône le changement, parce que les jeunes souhaitent la réhabilitation de leurs droits ; la réforme des institutions pour la prise en compte des



Donald Mobebola entouré de Ferdinand Louvoumbou et de Francine Matondo crédit photo Adiac

jeunes dans la gestion du pays dans tous les domaines ; la modification du mode de

en chantier d'une politique de l'emploi des jeunes, ainsi que le changement des mentalités.

« La jeunesse est un outil capital pour le développement du Congo, parce qu'elle joue un grand rôle pour amener le pays à l'émergence. Cette jeunesse a une grande responsabilité vis-à-vis de l'Etat et de ceux qui veulent qu'elle soit. Nous sommes une force, puis que la jeunesse représente plus de 70% de la population congolaise », s'est-il vanté.

Au terme du débat, le conseiller du ministre de la jeunesse, Jean Luc Moutou, a rassuré les jeunes de l'appui du ministère. Il a conseillé les jeunes à se prendre en charge ; à prendre des initiatives ; à développer les projets pour aller vers l'émergence.

Selon lui, les jeunes doivent être rapprochés progressivement vers la gestion des

institutions pour avoir les talents nécessaires. « Vous devez peaufiner la construction individuelle et intellec-

tionnelle pour que vous soyez en phase avec la gestion institutionnelle. Il faut aussi que vous vous rapprochiez de la gestion de la chose publique car, vous ne pouvez pas ipso-facto, du jour au lendemain, tomber comme un cheveu dans la soupe dans la gestion des institutions », a-t-il conseillé.

Notons que ces rencontres citoyennes ont été organisées également dans les arrondissements 9 Djiri et 6 Talangai où le même message a été véhiculé. Mais à la seule différence, à Madibou, il a été mis en place un bureau de dix membres dirigé par Rudolph Milandou. La cérémonie de clôture a été présidée par le conseiller économique du ministre de la Jeunesse, Ferdinand Louvoumbou.

Lydie Gisèle Oko et Parfait Wilfried Douniama



Les jeunes de Madibou échangeant avec les responsables de la Jeunesse congolaise pour le changement intégral

Le MJCCI conscientise la jeunesse

Créé pour favoriser l'épanouissement de la couche juvénile dans tous les domaines, le Mouvement de la jeunesse congolaise pour le changement intégral (MJCCI) organise des rencontres citoyennes dans différents arrondissements de la capitale.

Après Talangai, Djiri, Mfilou, Madibou, Makélékélé, Moungali, le tour est venu à la jeunesse de Baongo de porter ses doléances au coordonnateur national de cette formation juvénile, Donald Mobebola. « Trop c'est trop », a-t-elle fustigé le 20 février à Brazzaville. Décidés à faire entendre leur voix, ces jeunes n'ont pour la plupart qu'un seul souhait : la mise en chantier d'une politique d'emploi en faveur de cette couche sociale, et cela, sans discrimination. Perçu comme un outil qui permettra de rétablir la jeunesse congolaise dans ses droits, le MJCCI prône la création des conditions favorables à la participation de la jeunesse à la gestion de la chose publique

la réforme de nos institutions afin que soit prise en compte la place de la jeunesse dans la gestion du pays. La jeunesse doit être sur tous les fronts

chasse nationale, car celle-ci représente plus de 70% de la population congolaise », a déclaré le coordonnateur national du MJCCI.

avant de condamner les actes de vandalisme et l'incivisme dont fait montre la jeunesse congolaise ces dernières années. « La jeunesse a un rôle à jouer pour conduire notre pays à l'émergence. Nous avons une grande responsabilité vis-à-vis de l'Etat, de notre pays et de ce que nous voulons qu'il soit. Combien y a-t-il des jeunes au Gouvernement ? Au Sénat ? Et à l'Assemblée nationale ? Vous comprenez chers jeunes qu'il y a un problème. Nous devons nous lever comme un seul homme pour faire entendre notre voix », a-t-il lancé.

Notons que ce mouvement n'est ni un parti politique, ni une association politique mais un rassemblement d'une jeunesse incolore qui lutte pour le changement intégral au regard du mode de gestion institutionnelle actuel.

Josiane Mambou Loukoula



Une vue des participants

dans toutes les sphères de prise de décisions. « Nous prô-

pour que soit manifeste la répartition équitable de la ri-

Pour ce faire, il a appelé au changement des mentalités

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Des moustiquaires imprégnées pour les étudiants des résidences universitaires

La société pétrolière Total & P Congo a fait le 18 février, un don de 900 moustiquaires imprégnées au ministère de l'Enseignement supérieur. Cette offre est destinée aux étudiants vivant dans les campus universitaires.

Remettant un échantillon de don à la conseillère aux affaires sociales et aux œuvres universitaires du ministre de l'Enseignement supérieur, Muriel Nelly Hobié, la représentante de Total & P Congo, Princilia Mizère, a rappelé que la lutte contre le paludisme constituait un des objectifs principaux de leur société. Elle a aussi indiqué que depuis quelques années, cette société pétrolière multipliait des actions de lutte contre cette pandémie à travers, notamment, des dons de moustiquaires imprégnées aux populations vulnérables. « Ce don de moustiquaires imprégnées au profit des étudiants des campus universitaires illustre encore une fois cette volonté. Ces moustiquaires sont un bien qui contribuera à réduire leur vulnérabilité face au paludisme et montera aussi leur chance de réussite dans leurs études », a-t-elle souligné, invitant les

à caractère social en vue de l'amélioration des conditions de vie des apprenants. Il s'inscrit dans le cadre du financement sollicité lors de la réunion du comité de pilotage de l'Accord-cadre signé entre les ministères de l'Enseignement supérieur et des Hydrocarbures ain-

si que la société Total & P Congo. « Aujourd'hui, Total & P Congo a résolu de nous offrir des moustiquaires imprégnées destinées aux étudiants. Le choix fait par Total & P Congo rencontre notre assentiment dans la mesure où ces moustiquaires sont un outil de protection contre les moustiques et par conséquent contre le paludisme, première cause de morbidité et donc source d'absentéisme scolaire », a-t-elle indiqué, précisant que la réalisation de ce projet témoigne de la volonté du gouvernement de veiller aux conditions de vie des étudiants.

La conseillère aux affaires sociales et aux œuvres universitaires a apprécié le choix de Total & P Congo et espère que les autres projets seront financés en vue de l'atteinte des objectifs qu'ils se sont assignés. Rappelons qu'au regard du nombre de moustiquaires (900), la distribution s'annonce difficile dans les cinq campus que compte l'université Marien-Ngouabi.

Parfait Wilfried Douniama



Princilia Mizère remettant un échantillon à Muriel Nelly Hobié ; crédit photo Adiac

bénéficiaires à en faire bon usage. Princilia Mizère a, par ailleurs, réitéré la détermination

de Total & P Congo de continuer ses efforts en vue d'améliorer l'accès à l'éducation et à la santé des Congolais.

de la réunion du comité de pilotage de l'Accord-cadre signé entre les ministères de l'Enseignement supérieur et des Hydrocarbures ain-

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous quotidien incontournable

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'université Marien-Ngouabi dotée de deux nouveaux amphithéâtres

L'inauguration de ces deux ouvrages, par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a eu lieu le 20 février à Brazzaville. Les bâtiments sont destinés aux facultés de droit et des sciences économiques.

L'ouverture des deux amphithéâtres sonne, assurément, le glas au calvaire des étudiants des facultés de droit et des sciences économiques où une place assise valait de l'or. Et pour espérer en avoir, il fallait quitter la maison dès les premières heures de la matinée. C'est cette souffrance que le gouvernement a voulu arrêter. Dans la forme, chaque bâtiment de l'amphithéâtre est de forme elliptique et constitué d'une ossature en béton armé habillée des panneaux en alliage d'aluminium laqué, le tout couronné par une charpente métallique recevant des tôles en acier anodisé. Il occupe une superficie globale de 3 130 mètres carrés et se dresse sur hauteur de 15, 25 mètres répartie sur deux niveaux. Chaque bâtiment comprend un Rez-de-chaussée, un hall d'entrée ; une grande salle de cours à gradins de 1600 places ; deux salles polyvalentes de trente places ; des salles de stockage ; des locaux techniques ; des blocs sanitaires. Au niveau supérieur, on y trouve une salle de contrôle de son ; une salle de contrôle du bâtiment par vidéo surveillance ; un plancher haut de circulation recevant les



La photo de famille ; crédit photo Adiac

équipements de la centrale de climatisation.

Démarrés en décembre 2011, les travaux de construction de ces amphithéâtres ont été réalisés par l'entreprise CEEDI, sous le contrôle de l'ingénieur Conseil de Socotec Bassin du Congo. Pour faire sortir ces bâtiments de terre, l'État a déboursé environ 15, 380 milliards FCFA, y compris les bâtiments de salles de classe en construction à quelques encablures du rectorat.

Présentant les caractéristiques de ces ouvrages, le ministre de l'Aménagement du territoire et

de la Délégation générale aux Grands travaux a rappelé que les amphithéâtres modernes seuls ne sauraient apporter une satisfaction totale à l'ensemble des défis

des évolutions démographiques, des exigences pédagogiques des temps présents et futurs. «C'est pourquoi, à côté des amphithéâtres, trois bâtiments de trois

tème Licence Master Doctorat (LMD) en 2012, conformément à la Déclaration des chefs d'État de la Cémac signée en 2005, à Libreville au Gabon, ne s'est pas fait sans difficultés. Il s'agit, entre autres, des contraintes liées à l'insuffisance des infrastructures. « Ces nouveaux cadres d'études qui vont indiscutablement placer les étudiants dans des conditions d'apprentissage optimales, nous rassurent sur votre détermination à œuvrer pour l'extension et la modernisation de l'université Marien-Ngouabi », s'est réjoui le recteur.

Si les difficultés liées à la croissance exponentielle d'étudiants sont en cours de résolution, il se pose, a rappelé Armand Mouyikoua, actuellement et surtout demain le problème crucial de la relève quantitative et qualitative des enseignants. Rappelons que l'université Marien-Ngouabi existe depuis 43 ans. Seul établissement public d'enseignement supérieur du pays, elle a succédé à l'université de Brazzaville qui est issue de l'éclatement de la Fondation d'enseignement supérieur en Afrique centrale (FESAC). L'université Marien-Ngouabi compte onze établissements. Actuellement un troisième amphithéâtre moderne est en construction à côté du phénotype.

Parfait Wilfried Douniama

d'ordre infrastructurel qu'éprouve l'université. Cela au regard de la croissance galopante de la population estudiantine.

Faire de Brazzaville l'épicentre de l'enseignement supérieur en zone Cémac

Jean Jacques Bouya l'a dit, exprimant devant l'opinion la volonté du gouvernement consistant à faire de Brazzaville l'épicentre de l'enseignement supérieur en zone Cémac. L'enjeu de la formation est, a-t-il ajouté, devenu tellement planétaire que les ouvrages à construire doivent tenir compte

étages consacrés uniquement aux salles de classe, sont en travaux», a indiqué le ministre, précisant qu'il était temps de reconfigurer l'université Marien-Ngouabi, au regard de l'afflux annuel des diplômés de l'enseignement secondaire.

Le recteur de l'université Marien-Ngouabi, le Prof Armand Mouyikoua, qui est aussi monté à la tribune, a salué les efforts du président de la République en vue de l'amélioration des conditions de travail et d'études au niveau de cet établissement. Il a également rappelé que l'instauration du sys-

NÉCROLOGIE



Les familles Eyoka et Liboula, originaires du village de Bohoulou, ont la tristesse de faire part aux parents, amis et connaissances du décès de leur très cher et regretté Jean Philon Bokotola, survenu le samedi 14 février 2015 Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Kombo (Arrêt: Kirikou ou Bas Prix) non loin de Télé-Congo.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

Les familles Bantaba, Ngomba, la veuve Mbossa-Okandze et enfants ont la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, le capitaine Tony Mbossa-Okandze, survenu le mardi 17 février 2015 à Brazzaville.

Le deuil se tient au N°45 bis de la rue Loutété, quartier Talangai, arrêt Eglise kimbanguiste. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



CHINA JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION CO. LTD

La société JIANGSU GLOBAL CONSTRUCTION est bien connue des entreprises de construction à grande échelle de la Chine.

Actuellement, elle crée des succursales au Congo, dans le but d'entreprendre tous types de construction, de décoration et de conception des résidences privées

La société est également spécialisée dans la production et la vente de tous types de briques industrielles, de bonne qualité ; de sable de concassage, de ciment et de gravier.



Nos tarifs sur les produits que nous proposons sont tels que :

Briques de 12# :480 CFA
Briques de 15# :530 CFA
Briques de 20# :650 CFA
Sable 20m³ :180.000 CFA
Gravier 20m³ :650.000 CFA

Les tarifs proposés incluent les frais de chargement, de déchargement et de transport

NB : Livraison gratuite en zone urbaine (dans Brazzaville)

Adhérons à la bonne qualité et au bon service pour la majorité du peuple congolais.

Adresse : Brazzaville, Kinsana sur la route nationale N° 1 (arrêt de bus Kinsana avant la rivière Ioua).

Contacts : (+242) 06 6907119 / 06 9855060

06 9198888 / 06 6551111

ÉDUCATION ET SANTÉ

Des élèves sensibilisés au VIH/Sida et aux MST

À l'occasion de la Semaine de sensibilisation éducative organisée du 16 au 18 février, par l'Institut Saint-François d'Assise, en partenariat avec le Conseil national de lutte contre le Sida (CNLS), les élèves du secondaire de cet établissement ont été sensibilisés sur le VIH/Sida et les maladies sexuellement transmissibles.



Les discussions sur le VIH (crédit-adiac)

La rencontre avait pour objectif de donner aux élèves des connaissances de base sur le VIH/Sida et les Maladies sexuellement transmissibles (MST). Elle consiste aussi à inciter les apprenants de l'Institut Saint-François d'Assise à réfléchir sur la mise en pratique, au quotidien des mesures de lutte contre la pandémie du Sida; adopter un climat tolérant et humain et vis-à-vis des personnes atteintes du VIH.

Les discussions, organisées en plateaux avec des représentants du CNLS sur les thèmes, tels : la sexualité, la prise de risque et la conception, comment se protéger et protéger les autres du VIH. Outre ces thèmes, les élèves ont appris les notions de bases du VIH, les modes de contamination et les mesures préventives.

Abordé sur l'organisation, chaque année de la Semaine de sensibilisation sur le VIH/Sida dans son école, le directeur adjoint de l'Institut Saint-François d'Assise, Cano Guy a fait valoir les missions essentielles de l'école, à savoir instruire, éduquer et développer chez les élèves des comportements responsables. « L'adolescence est une période de la vie au cours de laquelle le jeune adulte en devenir découvre sa sexualité. Cette initiative est jugée essentielle afin de prévenir les risques de transmission et de veiller à limiter le taux de prévalence du virus chez les jeunes », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Vers l'application des normes de l'OIT au Congo

La directrice des normes internationales du travail au Bureau international du travail, Henry Cléopatra Doumbia, a annoncé, le 17 février à Brazzaville, la décision d'assurer aux Congolais une protection liée au monde du travail.

Henry Cléopatra Doumbia a eu un entretien avec le ministre d'Etat, ministre du Travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba. D'après la directrice, l'échange a été très positif et constructif avec l'engagement du ministre de tout faire pour que les normes internationales du travail ratifiées par le Congo avec l'assistance technique de l'OIT soient effectives.

Parmi ces engagements figurent, l'ouverture du gouvernement à cette institution onusienne, le dialogue avec l'OIT et tous les systèmes de supervision des normes internationales du travail. « L'OIT et le Congo travailleront pour la mise en œuvre des normes de cette institution afin d'assurer aux Congolais une protection liée au monde du travail notamment la sécurité sociale, la santé, la sécurité au travail, les principes des normes fondamentaux au travail notamment la liberté syndicale, la non-discrimination, l'abolition du travail des enfants ainsi que le travail forcé ».

Henry Cléopatra Doumbia a conclu ses propos en soulignant que l'OIT se réjouit de travailler avec le gouvernement congolais et les partenaires sociaux.

L.G.O.

EMIGRATION

Le prix du passeport ordinaire désormais fixé à 50.000 FCFA

Deux ans après la décision prise par le président de la République, lors d'une réunion du Conseil des ministres, rendant gratuit le passeport ordinaire et de service, ce document de voyage redeviendra dans quelques jours payant. L'information a été confirmée officiellement, ce jeudi 19 février, à Brazzaville par le directeur de l'Immigration et de l'émigration, Paul Bernard Ondzé.

D'après les services de l'Émigration, le passeport ordinaire coûtera désormais cinquante mille francs CFA et celui de service vaudra soixante-dix mille francs CFA. Mais, l'entrée en vigueur de cette décision interviendra après la publication officielle du décret et de l'arrêté d'application. A en croire le directeur de l'Immigration ces documents signés n'attendent plus que leur publication qui

aura lieu dans un court délai.

En ce qui concerne les statistiques liées au nombre de passeports établis durant la période de la gratuité, environ cent six mille ont été délivrés aux populations. « Dans l'espace du 9 octobre 2013 jusqu'au 16 février 2015, nous avons pu établir plus de cent six mille passeports », ont précisé les services de l'émigration.

Qu'est-ce qu'un passeport ordinaire?

Selon le décret n°2013-226 du 7 février 2013 portant institution du passeport CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) ordinaire, il est un document de voyage international pour les citoyens congolais. Il tient lieu également de pièce d'identité et confère à son titulaire uniquement, le droit de circuler librement, sans visa au

sein de l'espace CEMAC. Mais, comparativement au premier qui n'était pas biométrique, ce document présente plusieurs caractéristiques: la couleur verte, aux bouts arrondis et aux dimensions standards (125mm/88mm), constituant les normes de l'organisation de l'Aviation civile internationale, comprend trente-deux pages éditées en langue française, il a une puce électronique et une zone de lecture optique constituée par des codes MATRIX P DF 417 et MRZ alpha numérique ainsi qu'un logo de la carte du Congo en filigrane qui ne réagit que sous contrôle ultra-violet.

« Il faut que les populations soient informées de l'entrée en vigueur de cette décision qui met fin à la gratuité du passeport », a conclu Paul Bernard Ondzé.

Rock Ngassaky

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La gendarmerie nationale se dote d'un groupement

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Paul Victor Moigny, a intronisé le 20 février à Brazzaville, le premier responsable de cette nouvelle structure, le colonel Rodrigue Mouloungui qui aura sous sa tutelle cinq escadrons

La gendarmerie nationale vient de se doter d'un groupement de sécurité routière. Cette structure regroupe les cinq escadrons de sécurité routière sur toute l'étendue du territoire national. Il s'agit notamment de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Madinougou et Owando. Intronisant le colonel Rodrigue Mouloungui, le général Paul Victor Moigny lui a remis le code communautaire de la route en vigueur dans les pays de la sous-région. « C'est un document de base sur lequel vous allez travailler. Vous le transmettez à l'ensemble de votre équipe », a insisté le commandant de la gendarmerie nationale.

Il lui a également remis une instruction relative à l'action de la gendarmerie en matière de police de la circulation et de la sécurité routière. Il s'agit pour Paul Victor Moigny d'une compilation de l'ensemble des orientations du commandement dans l'exécution des missions qui leur sont confiées dans le cadre de cette opération.

Rodrigue Mouloungui est conscient de l'ampleur de la tâche qui l'attend au regard de l'étendue du réseau routier qui est très important. Il s'agit d'abord de protéger les usagers de la voie publique. « Avec l'extension du réseau routier, il y a beaucoup d'accidents sur la voie publique, donc le commandement de la gendarmerie nationale veut actuellement éviter qu'il y ait des accidents. La tâche n'étant pas facile, nous devons multiplier beaucoup d'efforts. Comme vous pouvez le constater, déjà il se pose à nous un petit problème de moyens, mais je sais que le commandement est en train de pallier cette difficulté », s'est-il exprimé.

Qui est Rodrigue Mouloungui ?

Né en décembre 1966 à Dolisie, le colonel Rodrigue Mouloungui est détenteur d'une licence en psychologie, obtenue à l'université Marien-Ngouabi. Admis à l'académie militaire Marien-Ngouabi en 1989 (première promotion), il en sort en 1991 avec le diplôme de chef de section. Il a également participé à plusieurs stages en Afrique et en Europe, parmi lesquels celui de l'application à l'infanterie à Thiès au Sénégal (1991 à 1992) et un autre pour le cours supé-

rieur des officiers de la gendarmerie à Melun en France. Il a également passé le cours d'état-major à l'académie militaire Marien-Ngouabi en 2007. De 1992 à 1996, Rodrigue Mouloungui a occupé les fonctions de chef de section à la Garde républicaine avant d'assurer celles de commandant de la compagnie d'instruction à Makola de 1996 à 1997. Il a été aussi commandant de compagnie de gendarmerie de Djambala entre 1997 et 1999 ; commandant d'escadron du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale de 2002 à 2004 ; commandant du 21e escadron de la gendarmerie nationale à Pointe-Noire de 2004 à 2007. Enfin, de 2009 à 2013, il a occupé les fonctions de commandant en second de l'Ecole de la gendarmerie nationale.

Le colonel Rodrigue Mouloungui est, par ailleurs, chevalier dans l'ordre du mérite congolais, chevalier dans l'ordre du Micopax et officier de la reconnaissance centrafricaine. En effet, il avait en 2013, le deuxième contingent congolais composé de policiers et de gendarmes au sein de l'Unité de police constituée (UPC), en Centrafrique où ils ont participé brillamment aux opérations de pacification et de maintien de la paix.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

Visite de Laurent Fabius au Cameroun, au Niger et au Tchad

La tournée africaine ce week-end du ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, (les 21 et 22 février) vise à cet effet, à mutualiser les efforts de la communauté internationale dans la lutte contre la secte islamique. Les trois pays francophones concernés par cette visite, notamment le Cameroun, le Niger et le Tchad, sont en proie aux attaques de Boko Haram.

« Nous aidons ces pays, qui sont nos amis, mais nous n'avons pas l'intention de nous investir directement dans le conflit. Initiative africaine, soutien international », a confié le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius. Depuis le lancement des opérations coordonnées contre les islamistes de Boko Haram, la France fournit des aides notamment au Cameroun dans le domaine de renseignement et de formation des cadres de l'armée.

Les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), réunis à Yaoundé la capitale camerounaise le 16 février dernier, ont adopté une stratégie commune en vue de mettre un terme à la progression des islamistes de Boko Haram. Dans la foulée, une enveloppe record de 50 milliards de FCFA a été décaissée afin de soutenir les

troupes tchadiennes et camerounaises déjà sur le terrain. Cette enveloppe couvre les besoins en équipements militaires, le traitement des soldats sur terrain d'opération, les renseignements etc.

Cette mobilisation des dirigeants de la CEEAC vient appuyer l'initiative de l'Union africaine (UA). En effet, pendant le dernier sommet de l'UA, les pays du Bassin du Lac Tchad (Nigeria, Niger, Cameroun, Tchad) plus le Bénin, ont décidé de mobiliser 8700 hommes dans une force multinationale destinée à combattre la nébuleuse, dont le quartier général sera basé au Tchad. Dès l'annonce de la formation de cette force sous-régionale, la France a indiqué, qu'elle soutiendra l'initiative devant le Conseil de sécurité des Nations unies qui doit marquer son approbation.

Ce soutien que la France, à en croire Laurent Fabius, ne s'est limité qu'aux rencontres



Laurent Fabius

des moyens d'appui en cours, puisque, a-t-il expliqué : « la France va accroître son soutien tactique, grâce notamment à ses avions qui survoleront les frontières du Nigeria et qui vont fournir des renseignements précieux. »

La lutte contre la secte nigériane Boko Haram est une nécessité, car elle menace une très vaste région regroupant des pays ouest et du centre

africains. Hormis le Nigeria, le Niger et le Cameroun qui subissent régulièrement les attaques violentes des terroristes, le Tchad qui a lancé une opération armée n'est pas, lui-aussi, épargné. Le 13 février, Boko Haram a mené une offensive pour la première fois sur le territoire tchadien dans le village de Ngouboua. Les assaillants ont réussi à tuer cinq villageois et un soldat

tchadien, incendier le tiers des habitations avant d'être pourchassés par l'armée.

Le bassin du lac Tchad est un carrefour commercial stratégique pour les quatre pays riverains (Tchad, Cameroun, Niger, Nigeria), si les islamistes parviennent à mettre la main sur cette partie d'Afrique, c'est tout le continent qui risque de sombrer.

Fiacre Kombo

Le décodeur Canal+ désormais à 20.000 FCfa

Canal+ est résolument décidé de simplifier la tâche à ses abonnés si bien que depuis le 16 février 2015, il a lancé une promotion sur le kit canal plus composé d'un décodeur et une parabole.

Le décodeur dont le prix d'achat était à 30.000 CFA au cours de ce mois. Ce tarif ne concerne que tout nouvel abonné à l'une des

formules : Evasion, Chaînes Canal+ ou Tout Canal.

Pour les autres formules, le décodeur reste à 30.000fcfa. La parabole est offerte comme toujours. Les portes des distributeurs agréés sont ouvertes pour accueillir les abonnés qui souhaitent profiter de cette nouvelle offre.



EN FEVRIER, LAISSEZ-VOUS TENTER ...

LES CHAINES CANAL+ CANALSAT

LE DECODEUR A 20 000 FCFA* AU LIEU DE 30 000 FCFA PARABOLE OFFERTE

www.canalplus-afrique.com

* Tarif en vigueur au 16/02/2015 au Congo pour tout nouvel abonné à l'une des formules suivantes: EVASION + LES CHAINES CANAL+ ou TOUT CANAL, lié à l'achat d'un décodeur numérique CANAL+. Décodeur à 30000 FCFA pour les autres formules. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

Les gagnants du jeu de canal + lors de la CAN 2015 récompensés
Au cours de la 30ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015, Canal+ a organisé pour ses clients un jeu de questions portant sur la connaissance de ses chaînes et programmes.

Au final, deux d'entre eux ont relevé le défi. Un exploit que Canal+ ne pouvait passer sous silence. La chaîne a donc récompensé les heureux gagnants en leur octroyant un kit constitué de ballon, d'un agenda, d'un Tee-shirt et d'un trousseaux de crayons.

L'un des gagnants, Guy Mamère, n'a pas caché sa satisfaction : « J'avais toujours joué à ce jeu concours mais je n'avais jamais gagné. Cette fois-ci, c'est mon tour. Je suis très content d'avoir gagné », a-t-il fait savoir.

DIALOGUE POLITIQUE UE-CONGO

Un éventail de sujets examinés pour renforcer la coopération bilatérale

Le dialogue politique entre l'Union européenne (UE) et le Congo s'est tenu le 20 février à Brazzaville. Les délégations congolaise et européenne à cette rencontre étaient conduites respectivement par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Ikouébé, et par l'ambassadeur, chef de la Délégation de l'UE, Saskia Lang.

Les échanges approfondis entre les deux parties ont porté sur plusieurs sujets. Il s'agit principalement de la situation intérieure congolaise, la justice et les droits humains, l'économie et la gouvernance, la coopération et les flux migratoires entre le Congo et l'UE. La rencontre a permis également aux membres du gouvernement et aux ambassadeurs de se pencher sur la situation régionale et internationale.

Sur le plan interne et conformément à l'ordre du jour fixé, les débats ont achoppé sur les questions liées aux élections, au commerce, notamment concernant les Accords de partenariat économique (APE), mais aussi sur l'environnement et la construction des infrastructures routières et autres au Congo par l'UE.

Abordant le point relatif à la situation régionale et internationale, les deux parties ont relevé la nécessité de bâtir des stratégies communes au regard de nombreux défis au plan sécuritaire marqués par la persistance des conflits et l'éruption de la fièvre hémorragique à virus Ebola. À cela s'ajoute la montée du terrorisme et l'extrémisme religieux notamment au Nigéria où la secte islamiste

Boko Haram sévit et étend ses exactions dans les pays voisins (Tchad, Cameroun, Niger).

l'UE européenne ont par ailleurs examiné la situation en Centrafrique à la lumière des



Une vue partielle des deux délégations

« À cet égard, les deux parties ont salué les conclusions du sommet extraordinaire de la CEEAC tenu à Yaoundé le 16 février 2015 », souligne le communiqué final rendu public le même jour.

Les délégations du Congo et de

préparatifs du Forum de Bangui, et ont condamné les violences qui se poursuivent dans ce pays. « Elles se sont engagées à poursuivre leur coopération et contribuer au règlement pacifique de cette crise, en vue d'un retour à l'ordre normal

en Centrafrique », note le communiqué.

Pour le ministre congolais des Affaires étrangères et de la Coopération, les questions à l'ordre du jour ont été abordées dans un esprit de franchise et de respect mutuels. « Nous n'avons

a-t-il déclaré.

À propos des discussions entre Congolais sur le changement de la Constitution, Basile Ikouébé a dit que la délégation européenne a été édifiée sur la nécessité de ce débat jugé « légitime » par les autorités du pays. « On ne va pas interdire ce débat mais, à un moment donné, ce qui nous intéressera ce sont les conclusions qu'en tira celui qui en a l'autorité, à savoir le chef de l'Etat », a précisé le ministre, ajoutant que ce sont les Congolais qui doivent tirer une conclusion entre eux concernant cette question et non les étrangers.

« Le dialogue a été très satisfaisant, il y avait vraiment un esprit d'échange et d'ouverture des deux côtés », a affirmé pour sa part l'ambassadeur, chef de la délégation de l'UE au Congo. « Les sujets abordés ne sont pas nouveaux (...). Ce qui ressort de ce dialogue est un programme de travail sur des sujets comme le commerce où nous voulons aller de l'avant ensemble pour travailler sur les Accords de partenariat économiques ; le domaine de l'environnement où nous travaillons sur la certification du bois et sur la préparation d'une grande conférence qui aura lieu ici en fin avril, plus précisément concernant la protection de la faune et le commerce illicite », a conclu Saskia Lang.

Nestor N'Gampoula



AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR

AU DÉPART DE POINTE NOIRE

PARIS

À PARTIR DE

500 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/retour, disponibles jusqu'au 15/03/2015, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 03/02/2015. Envolez vous jusqu'au 31/03/2015 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

ONU

L'intervention armée en Libye ne fait pas l'unanimité

La plupart des délégations présentes au sommet de Washington sur la lutte anti-terroriste qui prend fin ce vendredi, manifestent leur opposition à une intervention militaire en Libye. Presque tous les membres influents du Conseil de sécurité de l'ONU et d'autres pays sont plutôt favorables à une restauration rapide de la sécurité du pays à travers une solution politique du conflit.

Pour ce faire, l'Égypte qui appelait au départ à une intervention militaire internationale en Libye, a demandé une levée des restrictions sur les livraisons d'armes au gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale. En d'autres termes, elle a tiré la sonnette d'alarme devant les membres du Conseil de sécurité et souhaité la fin de l'embargo.

Son homologue libyen Mohammed Dairi a affirmé que la situation en Libye a été « ombragée par l'attention que la communauté internationale a apportée à Daesh

en Syrie et en Irak ». « Nous restons sur notre faim quant à ce qui concerne le soutien à la Libye dans sa lutte contre le terrorisme », a-t-il souligné sans cacher son inquiétude devant la dégradation de la sécurité intérieure.

Le ministre algérien des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, a estimé en ce qui le concerne, que le conflit en Libye ne pourra trouver une solution durable que par le dialogue et la réconciliation nationale. « Je peux dire de nouveau que cette solution tant désirée, je crois qu'il ne peut y avoir la moindre divergence là-dessus, ne peut venir que des Libyens eux-mêmes et pour la Libye. Le devoir de la communauté internationale étant d'apporter tous les moyens diplomatiques et politiques pour accompagner, encourager et favoriser cette voie sans égale », a-t-il expliqué.

Dans le but de trouver une solution à la crise libyenne, les pays arabes soumettront mardi prochain un projet de résolution au Conseil de

sécurité de l'ONU. Quant aux violences qui sont perpétrées par les djihadistes en Égypte, le chef de la diplomatie égyptienne entend se rendre très prochainement à Washington pour solliciter l'appui américain contre les groupes armés.

Dans son discours, le président américain, Barack Obama a appelé à lutter contre les « fausses promesses » de l'extrémisme, en particulier la propagande des groupes terroristes qui ciblent les jeunes musulmans sur Internet. « Nous ne sommes pas en guerre contre l'Islam », a-t-il martelé, ajoutant que les djihadistes de tout bord ne représentent pas l'Islam, mais le pervertissent. « Al-Qaïda, État Islamique, et d'autres groupes sont désespérément en quête de légitimité. Ils se présentent comme des leaders religieux, de saints combattants qui défendent l'Islam. Mais ils ne le sont pas, ils sont des terroristes », a affirmé le président américain.

Nestor N'Gampoula

RÉLIGION

«Être chrétien ou être mafieux : il faut choisir», dit le pape

Tout comme son prédécesseur Jean-Paul II, le pape François invite la mafia calabraise à se convertir.

Ce sont des mots très durs que le pape François a eus samedi matin au Vatican où il rencontrait quelques 7000 pèlerins, venus de Cassano all'Jonio, diocèse situé en Calabre, dans le sud de l'Italie. Autant dire en pleines terres de la mafia calabraise, la fameuse Ndrangheta à laquelle le cinéma a consacré des productions sublimes. Avec, en accompagnement, l'image de violences impitoyables pour qui s'attaque à elle ou transgresse ses règles. En effet, c'est au crime organisé qu'il s'est adressé, par-delà les pèlerins rassemblés dans la Salle Paul VI samedi. Des pèlerins dont-il a d'abord loué la profondeur de foi. « J'ai pu le toucher du doigt lors de ma visite en juin dernier dans cette région », a reconnu le pape qui a toutefois, reconnu que devant la réputation du phénomène répandu de la mafia, il faut choisir. Car, « on ne peut se dire chrétien et violer la dignité des personnes. Une personne qui appartient à une communauté chrétienne ne peut pas programmer et accomplir des gestes de violence contre les autres et contre l'environnement ».

Pour le souverain pontife, les gestes extérieurs de religiosité, « ne suffisent pas pour se dire chrétien et opérer en communion avec le Christ et son Eglise tant qu'ils ne sont pas accompagnés d'une authentique et publique conversion, mais sont accomplis par ceux qui, au contraire, sont dans la méchanceté et l'arrogance typique de ceux qui ont choisi le mal. Et ceux qui ont choisi une telle voie, sont affiliés aux organisations du crime organisé, je renouvelle l'appel pressant à la conversion ».

« Ouvrez votre cœur au Seigneur! » a lancé le Souverain pontife. Il faut dire qu'en mai 1993 déjà, le défunt pape polonais Jean-Paul II s'était adressé directement aux organisations criminelles du sud de l'Italie et particulièrement aux mafias. « La vie appartient à Dieu », avait-il dit. « Et il n'est du pouvoir de personne, d'aucune organisation humaine de piétiner ce droit sacré. Mafieux, repentez-vous, convertissez-vous au Christ », avait-il tonné, lui aussi au cours d'une messe à Agrigente, en Sicile.

Lucien Mpama

Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

AVIS DE RECRUTEMENT

Les Dépêches de Brazzaville recrute pour le compte de sa rédaction basée à Brazzaville, au Congo, des secrétaires de rédaction et relecteurs (rewriters).

Profil requis : licence en sciences et techniques de la communication (journalisme) ou en lettres.

Qualités/compétences exigées : bonne maîtrise de la langue française (grammaire), maîtrise de l'outil informatique, culture générale, maîtrise de l'actualité nationale et internationale. Avoir exercé dans la presse écrite, dans un média, ou dans un service de communication. Disponibilité et capacité à travailler en équipe et sous pression.

Tâches prioritaires à accomplir : relecture et correction des articles à publier sur le site de l'agence et dans le journal.

Les personnes intéressées par cet avis de recrutement sont priées de déposer leurs dossiers de candidature au secrétariat du journal Les Dépêches de Brazzaville, sis au 84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso, à Mpila (en face de CFAO)

Composition du dossier : lettre de motivation, CV et copie légalisée du diplôme exigé.

NB : seuls seront contactés, les candidats dont les dossiers seront sélectionnés.

Délai de dépôt des dossiers : le 07 mars 2015.



LUTTE CONTRE EBOLA

L'ONU évalue à 1,5 milliard dollars environ les besoins nécessaires pour l'année 2015

Le coordinateur pour la lutte contre l'épidémie, David Nabarro, a indiqué devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 18 février, que cette institution a besoin de fonds supplémentaires pour aider les pays d'Afrique de l'ouest touchés à éradiquer l'épidémie à virus Ebola.

Il a précisé que pour l'instant, seuls 600 millions de dollars avaient été réunis et a annoncé que l'ONU allait publier cette semaine un premier rapport sur l'utilisation des fonds recueillis pour lutter contre Ebola.

« Le système onusien et ses partenaires ont besoin de fonds supplémentaires afin de soutenir les efforts des gouvernements nationaux pour parvenir à +zéro cas+ » a-t-il expliqué.

« Il y a maintenant dix fois moins de cas d'Ebola chaque semaine qu'il n'y en avait en septembre 2014 », a-t-il indiqué, en se félicitant des progrès « remarquables » accomplis. Mais, a-t-il ajouté, « la dernière ligne droite est la plus dure ».

« En Sierra Leone par exemple, la situation est meilleure qu'en octobre-novembre derniers mais il reste 70 à 80 cas détectés par semaine, ce qui constitue encore une crise majeure », a-t-il expliqué.

Une fois l'épidémie éradiquée, le Dr Nabarro pense qu'il faudra encore rétablir et renforcer les services de santé dans les trois pays les plus touchés (Sierra Leone, Liberia, Guinée). Sur ce, a-t-il ajouté, une réunion se tiendra fin mai à New York sous l'égide de l'ONU pour « mobiliser les ressources ».

« Tout en reconnaissant les progrès accomplis, nous ne pouvons nous permettre de faire preuve de complaisance », a renchéri le chef de la Mission de l'ONU pour la lutte contre Ebola (UNMEER), Ismail Ould Cheikh Ahmed.

Il a en outre invité à redoubler d'effort lors des semaines prochaines car la saison des pluies risque de compliquer la tâche en ralentissant les transports et en ravivant toutes les maladies.

Yvette Reine Nzaba

SIDA

Une nouvelle substance efficace mise au point par des chercheurs américains

Les résultats des expériences en laboratoire du produit seront présentés à Seattle, aux États-Unis, du 23 au 26 février, lors de la grande conférence annuelle CROI sur les rétrovirus et infections opportunistes.

Selon des sources concordantes, cette substance pourrait ouvrir la voie à un traitement à effet prolongé contre le VIH. Ceci, parce qu'elle s'est avérée efficace pendant des mois sur des singes.

« Les chercheurs ont développé un inhibiteur très puissant et à large spectre agissant sur le VIH-1, à savoir le principal type de virus du sida présent dans le monde », a expliqué le Pr Michael Farzan qui a dirigé l'étude publiée mercredi par la revue scientifique Nature. L'expérimentation conduite sur des macaques rhésus a montré que cette substance, injectée en une seule fois, était capable de protéger les singes de l'équivalent du sida chez eux sur une durée d'au moins huit mois, a-t-il relevé. Les chercheurs ont confirmé qu'aucun de ces animaux n'a développé d'infection contrairement aux singes non traités avec eCD4-Ig et utilisés comme témoins. Quant aux données publiées dans Nature, elles montrent une protection efficace pendant au moins 34 semaines malgré des doses de SHIV quatre fois supérieures à celles ayant suffi à infecter les macaques témoins.

Notons que pour assurer l'effet prolongé de la substance mise au point par les chercheurs américains, eCD4-Ig a été associé à un virus de type adéno-associé (AAV), inoffensif. Il est néanmoins capable de s'introduire dans les cellules et de leur faire fabriquer indéfiniment la protéine protectrice afin de créer un effet anti-sida de longue durée.

Nestor N'Gampoula

RÉLIGION

«Être chrétien ou être mafieux : il faut choisir», dit le pape

Tout comme son prédécesseur Jean-Paul II, le pape François invite la mafia calabraise à se convertir.

Ce sont des mots très durs que le pape François a eus samedi matin au Vatican où il rencontrait quelques 7000 pèlerins, venus de Cassano

« J'ai pu le toucher du doigt lors de ma visite en juin dernier dans cette région »

all'Jono, diocèse situé en Calabre, dans le sud de l'Italie. Autant dire en pleines terres de la mafia calabraise, la fameuse Ndrangheta à laquelle le cinéma a consacré des productions sublimes. Avec, en accompagnement, l'image de violences impitoyables pour qui s'attaque à elle ou transgresse ses règles.

En effet, c'est au crime organisé qu'il s'est adressé, par-delà les pèlerins rassem-

blés dans la Salle Paul VI samedi. Des pèlerins dont-il a d'abord loué la profondeur de foi. « J'ai pu le toucher du doigt lors de ma visite en juin dernier dans cette région », a reconnu le pape qui a toutefois, reconnu que devant la réputation du phénomène répandu de la mafia, il faut choisir. Car, « on ne peut

se dire chrétien et violer la dignité des personnes. Une personne qui appartient à une communauté chrétienne ne peut pas programmer et accomplir des gestes de violence contre les autres et contre l'environnement ». Pour le souverain pontife, les gestes extérieurs de religiosité, « ne suffisent pas pour se dire chrétien et opérer en communion avec le Christ et son Eglise tant qu'ils ne sont

pas accompagnés d'une authentique et publique conversion, mais sont accomplis par ceux qui, au contraire, sont dans la méchanceté et l'arrogance typique de ceux qui ont choisi le mal. Et ceux qui ont choisi une telle voie, sont affiliés aux organisations du crime organisé, je renouvelle l'appel pressant à la conversion ».

« Ouvrez votre cœur au Seigneur! » a lancé le Souverain pontife. Il faut dire qu'en mai 1993 déjà, le défunt pape polonais Jean-Paul II s'était adressé directement aux organisations criminelles du sud de l'Italie et particulièrement aux mafias. « La vie appartient à Dieu », avait-il dit. « Et il n'est du pouvoir de personne, d'aucune organisation humaine de piétiner ce droit sacré. Mafieux, repentez-vous, convertissez-vous au Christ », avait-il tonné, lui aussi au cours d'une messe à Agrigente, en Sicile.

Lucien Mpama

L'Immigration dans la stratégie des islamistes en Libye

L'Italie est sur le qui-vive. Le mouvement intégriste de l'État islamique en Libye a promis d'utiliser les flux de migrants arrivant par la mer contre Rome.

« Nous sommes prêts à mettre 2000 barques pleines d'immigrés à l'eau pour venir vous attaquer ». C'est en substance la menace brandie par le mouvement de l'État islamique depuis la Libye où il s'est récemment signalé par l'enlèvement et la décapitation de 21 chrétiens égyptiens. Mettant en garde « l'Italie à la croisée », contre toute velléité de guerre en Libye, le mouvement fondamentaliste promet de marcher sur Rome et de planter son drapeau noir sur la

coupole de Saint-Pierre.

« Nous sommes au sud de Rome ! », a-t-il annoncé cette semaine en référence à sa récente conquête de la ville libyenne de Syrte, la ville natale du défunt dirigeant Mouammar Kadhafi, en bordure de la Mer Méditerranée. Donc en face de l'Italie, à vol d'oiseau. Que les immigrés fuyant les guerres en Afrique sub-saharienne ou en Syrie soient utilisables par le terrorisme international, l'Italie y est préparée depuis longtemps.

Mais cette semaine encore, Rome a fait savoir que malgré un afflux record de migrants venant par la mer et débarquant sur ses côtes, aucun élément tangible ne permet de soutenir que parmi eux il y a des infiltrés djihadistes. Les mesures prises à ce jour ne permettent pas d'étayer cette hypothèse, même si elle est dans le domaine du plausible, a redit le ministre de l'Intérieur, Angelino Alfano. Pour ne rien négliger, il a toutefois prévu de ren-

contrer ce lundi les représentants de la communauté musulmane, car l'heure n'est pas à ignorer les canaux par lesquels peut s'établir un dialogue. Il y va de la cohésion nationale en Italie ; il y va aussi de la sécurité de tous.

L'immigration au cœur de la stratégie de l'intégrisme ou de la bataille contre lui, cela se voit aussi dans le récit des nombreux Syriens ou, surtout, Africains qui parviennent à gagner l'Italie. L'île sicilienne de Lampedusa est au bord de l'explosion. Mais ceux qui y arrivent chaque jour par bateau racontent, pour certains, qu'ils ont dû se résoudre à quitter la Libye parce que le pays est devenu plus dangereux que les centaines de noyades que réserve la Mer Méditerranée en traversée hasardeuse. La guerre entre milices, une désorganisation généralisée du pays ont favorisé l'émergence d'une xénophobie violente, racontent-ils tous.

L.Mp.



ANNIVERSAIRE

Le couple Elenga Ngollo est très heureux de se rappeler de la date du 12 Février 2011. Voici en effet, jour pour jour quatre ans que Viviane et Cyriacques sont unis par les liens du mariage devant Dieu et devant les hommes. Aussi, profitent-ils de cette occasion pour dire un grand merci à tous ceux qui, de près ou de loin les ont assisté durant cette belle cérémonie qui les a consacré épouse et époux. Qu'ils trouvent ici toute leur gratitude



Intérim
Recrutement
Placement de personnel

Vous souhaitez recruter ?
Vous recherchez du personnel qualifié ?
Nous avons la solution à vos besoins.
Contact : 06-873-20-30 / 04-030-88-73
contact@societenoba.com

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

La France milite pour la prise en compte des dépenses de maintien de paix et de sécurité

Les opérations militaires au Mali et en Centrafrique auraient coûté chères à la France, qui veut faire valoir l'addition à l'occasion de la réforme de l'aide publique au développement au sein de l'OCDE. D'autres pays occidentaux pourraient inclure la lutte contre le terrorisme dans le dispositif.

Le comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE vient de mettre à plat des règles encadrant l'APD. Les États membres peinent toujours à atteindre 0,7% de leur revenu national brut, fixé pour venir en aide aux pays en développement (Ped).

Vers la redéfinition de l'APD

L'OCDE précise que l'APD est constituée par « tous les apports de ressources fournis aux pays et territoires sur la liste des bénéficiaires, ou à des institutions multilatérales ». Ces ressources doivent provenir « d'organismes publics et avoir pour but essentiel de favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie des pays en développement »,

poursuit l'OCDE.

Le président du CAD de l'OCDE, Erik Solheim explique que l'objectif de consacrer 0,7% du RNB des pays développés à la solidarité internationale est plus que jamais d'actualité, et appelle les pays comme la France, l'Allemagne et les grands pays émergents comme la Chine à faire mieux. Il est convaincu que « si les Britanniques peuvent consacrer 0,7% de leur RNB au développement, la France le peut aussi ». Par contre un certain nombre de contributions seraient exclues. C'est le cas de l'aide militaire ou des activités de lutte contre le terrorisme.

Christian Reboul rappelle que jusqu'ici l'on pouvait comptabiliser une partie des missions de maintien de la

paix de l'ONU dans l'APD dans la limite de 7%.

Les dépenses de la France pour la paix au Mali et en Centrafrique

Une règle qui exclut jusqu'à présent les dépenses opérées par la France au Mali en Centrafrique du calcul de son aide. Une situation qui agacerait la France. Car « qui parlerait de développement dans ces pays [Mali et Centrafrique] si la France n'était pas intervenue », souligne la secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie, Annick Girardin. La France n'est pas à sa première tentative de faire valoir ses dépenses engagées en matière de sécurité auprès de ses partenaires africains. Outre les négociations en cours au sein de l'OCDE, des voix s'étaient déjà élevées pour que les opérations extérieures soient sorties du calcul du déficit français.

La France plaide pour le partage de l'addition des interventions militaires

La France s'éloigne définitivement de l'objectif de 0,7% du RNB consacré au développement. L'inclusion de ces dépendances militaires et de maintien de la paix tomberait donc à point nommé. Pour autant, il n'est pas question d'intégrer les dépenses purement militaires, qui représenteraient une « ligne rouge pour beaucoup de pays ».

Erik Solheim connaît qu'il est difficile de comptabiliser l'achat d'armes et de matériel militaire comme une dépense de solidarité internationale. Mais Annick Girardin pense « qu'on peut y arriver » et revendique le soutien d'une dizaine de pays parmi les 29 États membres de l'OCDE. Parmi les pays partisans d'une inclusion de ces dépenses dans l'APD, il y a la France, la Belgique, et le Portugal. L'OCDE juge l'enthousiasme de la France excessif,

compte tenu de la prudence de ces membres du CAD

La lutte contre le terrorisme en attente de nouvelles règles

Les dépenses liées à la lutte contre le terrorisme font l'objet de discussion en vue de la clarification des règles. « Certains membres de la CAD sont d'avis qu'une modernisation des règles est également nécessaire dans le contexte actuel de la coopération », reconnaît Julia Benn de l'OCDE. La prochaine réunion de l'OCDE est prévue en juin prochain. Elle devrait finaliser la réforme de l'APD avant la conférence internationale sur le financement du développement prévue à Addis-Abeba (Ethiopie), du 13 au 16 juillet. C'est dans le cadre de la définition des objectifs de développement durable post-2015 que l'OCDE a entamé un processus de redéfinition de l'indicateur de l'APD, qui doit aboutir en 2015.

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Genève a accueilli les négociations climat du 08 au 13 février 2015.

En préparation de la 21^e conférence climat (COP21) qui se tiendra en décembre 2015 dans la capitale française, un groupe de travail représentant les différentes régions du monde s'est réuni à Genève pour cinq jours de négociation. Marcel Pambou Tchiloemba, Point Focal National de la Direction Générale de l'Environnement était le représentant du Congo, dans la capitale de la diplomatie mondiale.

Au terme des négociations entreprises à Genève, un projet de texte définitif a été adopté par le groupe de travail et sera soumis à la Conférence de Paris.

Celle-ci se tiendra sous présidence française, avec pour objectif d'aboutir à un accord global contraignant visant à maintenir le réchauffement climatique mondial en-deçà des 2° degrés Celsius. Cet accord serait accompagné d'engagements nationaux dits « contributions nationales » (CPDN) regroupant les mesures que chaque pays doit adopter pour lutter contre le changement climatique.

L'Institut Francophone pour le Développement durable et la France se sont engagés à fournir un appui financier et technique pour l'élaboration des contributions nationales africaines, qui doivent être soumises avant le 31 octobre 2015.

Le Congo dispose depuis fin décembre 2014 d'une stratégie nationale contre le changement climatique dans le cadre des programmes de réduction des gaz à effet de serre (REDD+).

Le Congo, comme tous les pays du globe, est touché par le changement climatique. Lors d'une communication datant de 2009, Clobite Bouka Biona et Marcel Mpounza, chercheurs à l'Université Marien-Ngouabi, faisaient déjà état d'un réchauffement général des températures sur l'ensemble du pays, de hausses de précipitations, d'un important déficit pluviométrique, ainsi que d'une multiplication des événements extrêmes à une violence et une cadence inhabituelle. Le tout avec des conséquences non négligeables pour la navigation sur les principaux fleuves, les semis et la vie dans les centres urbains à forte densité de population, où le réchauffement est ressenti de façon plus accrue.

Rose-Marie Bouboutou

SÉNÉGAL

Karim Wade risque 7 ans de prison ferme

Poursuivi par la justice pour enrichissement illicite, le fils de l'ex-président Abdoulaye Wade connaîtra son sort le 23 mars prochain. Le procureur a requis contre lui, une peine de sept ans d'emprisonnement suivi d'une amende de 380 millions d'euros.

Les audiences publiques devant la Cour spéciale de répression de l'enrichissement illicite, ont duré plus de six mois. Les plaidoiries se sont achevées ce 19 février sans la présence du prévenu. Ce procès pour enrichissement illicite présumé avait débuté le 31 juillet dernier, a été particulièrement suivi par le public sénégalais.

L'État sénégalais reproche à l'ancien ministre d'État (Coopération internationale, Aménagement du territoire, Infrastructures, Transports) Karim Wade de s'être enrichi frauduleusement pendant qu'il était encore

en fonction. La justice durant les mois de procès, s'est interrogée sur le patrimoine de l'ancien ministre d'État aux Transports, estimé à environ 178 millions d'euros, composé entre autres de sociétés aéroportuaires et de biens immobiliers, de comptes bancaires et de véhicules de luxe.

« Rien que pour le compte de Monaco, les revenus légaux sont largement dépassés et les explications fournies ne sont pas suffisantes », a déclaré le procureur spécial adjoint lors de son réquisitoire. Par ailleurs, selon l'accusation, le prévenu serait également propriétaire des filiales de façades, des sociétés-écrans placées dans les secteurs clés de l'économie sénégalaise, dont le seul but serait de ponctionner de l'argent public.

Des allégations que l'intéressé rejette en bloc, mais parle plutôt d'une machination politique.

« Les sociétés visées m'ont été arbitrairement imputées et sans aucun fondement juridique, affirme l'ancien ministre. J'ignore tout d'elles, de leur création, et de leur fonctionnement. Je n'en suis ni le fondateur ni l'actionnaire », a réfuté Karim Wade. « On nous réduit à être des laquais qui créent des sociétés offshores et qui endossent des noms de code aussi inutiles que ridicules », a lancé Me Bibo Bourgi, l'un des avocats de Karim.

L'ancien ministre d'État de l'Aménagement du territoire est poursuivi dans cette affaire avec une dizaine de prévenus, « des prête-noms et complices » de son enrichissement illicite présumé, dont cinq sont « en fuite ». Le père Abdoulaye avait déclaré début février à Dakar être « prêt à donner » sa vie pour empêcher une condamnation de son fils.

Fiacre Kombo

GUINÉE ÉQUATORIALE

Teodoro Obiang Nguema déclaré Homme de paix 2014

La Fondation Hayatou a déclaré le président Teodoro Obiang Nguema, homme de paix de l'année 2014

« Le choix du lauréat du Trophée Issa Hayatou de la paix -Edition 2014- s'est porté sur le président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo », a annoncé le président de la Fondation,

Castro Anoy Niniba.

« Homme de paix, défenseur des intérêts du continent et de sa jeunesse, il a sauvé l'Afrique d'une honte sans précédent. Celle de voir le Qatar abriter la CAN sur son sol suite au refus du Maroc d'accueillir l'événement », a justifié Castro Anoy Niniba. Le président équato-guinéen

Teodoro Obiang Nguema succède à son homologue togolais Faure Gnassingbé, Lauréat du Prix de la paix de la Fondation Hayatou 2013. Notons que la Fondation Hayatou a pour fondateur Issa Hayatou, président de la Confédération africaine de football.

N.Nd.

BANGUI

Des scènes de violence persistent dans la capitale

Des multiples cas de braquages, d'agressions à main armée et de vol ont été enregistrés durant la semaine écoulée dans la capitale centrafricaine.

Les récents cas remontent dans la journée du jeudi où la population de certains arrondissements a assisté à plusieurs scènes de violence. Dans la matinée, l'agence de la banque panafricaine, Ecobank, a été victime d'un cas de braquage, les voleurs ont réussi à emporter une somme de six millions de FCFA.

Dans la même journée, les déplacés du site situé à proximité de l'aéroport Bangui M'Poko ont assisté à des scènes

de violences perpétrées par des hommes armés contre les agents d'une structure humanitaire. Des vivres en instance de distribution aux agents recenseurs avaient été emportés.

D'après le chef de zone 10 et coordonnateur adjoint du site de M'Poko, Jean-Claude Yessibéré, « C'était aux environs de 10 heures, lors d'une opération d'enregistrement des déplacés menée par une ONG internationale, que l'acte s'était produit. Les véhicules

sont arrivés avec un petit approvisionnement de café et de sucre destiné aux agents recruteurs. Alors tout d'un coup, des hommes armés de couteaux, de machettes sont arrivés, on ne connaît pas leur intention, est-ce pour braquer les véhicules ? Mais comme c'était impossible, ils n'ont pris que les cartons de sucre et café qu'on était sur le point de distribuer ».

Malheureusement pour ces braqueurs, les jeunes qui assuraient la sécurité les ont interceptés et récupéré les cartons. Ces voleurs ont tenté de les agresser à l'aide d'un couteau. Au total quatre personnes ont

été blessées.

Deux cas de braquages à main armée s'étaient déroulés ce même jeudi 19 février au croisement du 8^e arrondissement. Le premier cas, c'est le chauffeur et le receveur du bus de transport urbain Sonatus qui ont été braqués vers 11 heures. Les victimes ont été dépouillées de tous leurs biens avant d'être relâchées. Le deuxième cas, c'est un médecin qui rentrait du travail. Il a été intercepté et sa voiture emportée, c'était vers 15 heures.

Le mardi 17 février, le véhicule appartenant à un sujet musulman a été pillé avant d'être dé-

truit par une bande de jeunes au centre-ville. Un fait qui a temporairement perturbé les activités. Ce même jour, un véhicule de la gendarmerie a été braqué à la Cité Jean XXIII, dans le 4^e arrondissement de la ville de Bangui.

Pourtant, le lundi 16 février 2015, le ministre de la Défense et de sécurité Nicaise Samedi Karnou, a indiqué que, « la ville de Bangui est sous contrôle de la police et de la gendarmerie pour assurer la sécurité de la population », une déclaration faite lors d'un point de presse qu'il a organisé dans son cabinet.

La France favorable à la réhabilitation des FACA

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a appelé ses partenaires européens à fournir des experts militaires en vue de la reconstruction des Forces armées centrafricaines (FACA).

« La question est maintenant posée de l'aide de l'Europe à la reconstruction de l'armée centrafricaine, une nécessité pour que ce pays puisse avoir des perspectives », a déclaré ce 20 février, le ministre Le Drian après une réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne.

L'appelle du ministre français vise à mobiliser 60 experts militaires, chargés non pas pour une mission de combat mais plutôt pour une mission

de formation. La restauration des forces de défenses et de sécurité en Centrafrique, est une forte demande des autorités de la transition centrafricaine. En janvier dernier, la présidente Catherine Samba Panza avait promis dans son message à la nation, la réhabilitation des FACA grâce au soutien des partenaires internationaux.

La mission européenne de sécurisation de Bangui EUFOR-RCA, devait fournir des moyens et des hommes destinés à la formation de cette future armée centrafricaine. Depuis, un silence est constaté du côté des pays donateurs européens. Selon le ministre français de la Défense, « les risques d'absence d'une armée structurée en Centra-

frique, à proximité du nord du Cameroun où sévit le groupe islamiste armé nigérian Boko Haram, sont inquiétants. »

Depuis le coup d'Etat militaire qui a chassé l'ancien président centrafricain François Bozizé en mars 2013 par la coalition rebelle Séléka, les soldats composant l'armée nationale se sont volatilisés dans la nature. Un grand nombre d'entre eux, ont rejoint la milice chrétienne Anti-Balaka. La sécurisation du territoire centrafricain et la protection des biens et des personnes sont assurés depuis lors par trois missions internationales, notamment la force française de la Sangaris, les forces européennes de l'Eufor-RCA et les Casques bleus de la Minusca.

Fiacre Kombo

L'Onapha s'insurge contre l'assassinat d'un mal voyant à Batangafo

Le vice-présent de l'Organisation nationale des associations des personnes handicapées de Centrafrique (Onapha), Dieu-donné Aghou a condamné la mort d'un malvoyant dans la région de Batangafo (nord). Il a annoncé que sa structure va déposer plainte afin que justice soit rendue aux parents de la victime. « Tous les membres de l'Onapha dénoncent cet acte. La juridiction compétente va être saisie afin que le droit soit prononcé à l'égard de cet acte ignoble », a déclaré Dieu-donné Aghou.

Le vol des bœufs par des éléments Anti-Balaka serait à l'origine de représailles des peulhs armés, la semaine passée, au village de Bolov, localité située à 80 km de la ville de Batangafo. Pendant la fuite des habitants vers le centre-ville, deux mal voyants étaient portés disparus. L'un a été tué par des peulhs et l'autre a eu la vie sauve grâce à l'intervention des éléments de la Minusca.

Le vice-président sollicite l'appui des partenaires nationaux et internationaux sur la situation des personnes handicapées. Il interpelle également les belligérants à utiliser les moyens pacifiques pour résoudre les conflits.

BRIA

Le retour progressif de l'administration dans la ville

Certaines autorités administratives de la ville de Bria (Centre) ont été installées ce 19 février dans la ville. Il s'agit de hauts fonctionnaires de l'Administration territoriale, des Finances et de la justice, redéployés par les autorités de transition avec l'appui de la Minusca.

Selon un communiqué de presse rendu public, vendredi 20 février, par la mission onusienne, le préfet était accompagné du secrétaire général de la préfecture et des deux sous-préfets de la ville de Bria, celle de Yalinga ainsi que des représentants du trésor public et des impôts.

« Au cours de la même cérémonie, les autorités judiciaires, y compris le président du tribunal de grande instance et le procureur, ont également retrouvé leurs fonctions et leurs bureaux. Ils pourront se mettre

au travail immédiatement grâce aux bâtiments réhabilités par la Minusca à travers un projet à impact rapide (QIP) », précise le communiqué.

D'après les forces onusiennes, la délégation était composée du Coordonnateur des bureaux terrains, Baboucarr Jagne, d'un représentant de l'ambassade de France, du ministre de l'Administration du territoire, Modibo Bachir Walidouet son collègue de l'Urbanisme, Dr Jacques Ndemanga-Kamoune.

Au lendemain de l'installation des autorités administratives dans la ville de Bria, le ministre résident a lancé le 20 février les activités des consultations populaires à la base. Une assemblée qui n'avait pas eu lieu dans cette région selon le calendrier prévu. Les facilitateurs ont été empêchés par des éléments de la Séléka qui contrôlaient la ville.

Le ministre de l'Urbanisme a expliqué à la population l'importance des consultations populaires à la base en ces termes : « Les consultations populaires à la base vont permettre au gouvernement de connaître les vrais problèmes du pays afin de discuter de ces problèmes lors du Forum de Bangui. La population de Bria doit s'exprimer librement ».

Débutés le vendredi 20 février, les travaux des consultations populaires à la base vont durer trois jours dans la région. Sur les seize préfectures que comptent la Centrafrique, ces consultations ont déjà eu lieu dans treize chefs-lieux. Les préfectures de l'Ouaka, de la Vakaga et de la Nana-Gribizi, sous contrôles des ex-Séléka n'ont pas encore accueilli les travaux de ces consultations qui ont pris fin officiellement le 15 février.

NDÉLÉ

La rareté d'eau potable perdue dans la ville

Les habitants des quartiers de Sara, Kpéténé, Sultan 1 et 2, de la ville de Ndélé (nord), manquent d'eau potable. La plupart des points d'eau de ces localités ont tari sous l'effet de la sécheresse. Les femmes et des enfants passent des heures devant des points d'eau de la Société de distribution d'eau en Centrafrique (Sodeca), pour avoir de l'eau. Marie Reine, une habitante de la ville de Ndélé, a souligné que le manque d'eau potable constitue le problème majeur pour la population de la ville. « Tous les points d'eau ont tari. Pour nous en procurer, nous devons passer des heures en faisant la queue devant les fontaines de la Sodeca », a-t-elle déploré.

« Chaque jour, des femmes se battent pour prétendre à une place et des récipients sont régulièrement cabossés dans les bousculades, ce qui crée souvent des scènes de bagarre », a-t-elle ajouté. Le manque d'eau potable est l'une des difficultés rencontrées par les habitants de Ndélé et des zones environnantes. « Le début de la sécheresse commence à avoir des effets négatifs sur la population de la ville de Ndélé. Nous nous inquiétons de la situation des habitants pour les mois suivants, parce que nous ne sommes qu'en mois de février », a fait observer Laurène, une autre habitante.

La population demande aux humanitaires d'aménager les points taris afin de faciliter l'accès à l'eau potable.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

CHRONIQUE

Qui pour prendre le relais ?

« Je fais de la peinture, parce qu'elle fait partie d'une discipline qui apporte le savoir, qui apporte les repères à une nation, qui fait qu'on peut se rappeler tel ou tel événement, grâce aux peintres. »

Cette pensée du grand Hilarion Ndinga permet de rappeler, s'il le faut, que le Congo peut se vanter de ses nombreux et prestigieux artistes qui ont fait leur école avec plusieurs chefs de file. L'un des premiers, Guy Léon Fylla, en a inspiré de nombreux autres qui, malheureusement, s'éteignent les uns après les autres et dont nous ne cessons à ce jour de déplorer l'absence.

Parmi les illustres peintres, on peut citer Eugène Malonga, Faustin Kitsiba, Émile Mokoko et particulièrement Marcel Gotene dont l'œuvre entière a marqué la Biennale de l'Art bantu contemporain (le CICIBA) dans les années 80. Nous n'oublions guère le dernier en date qui vient de nous quitter, Hilarion Ndinga.

Ce dernier, véritable icône de l'art pictural au Congo, s'en est allé le 27 janvier dernier à 83 ans. Il fut un réel pionnier pour le continent africain. Ancien élève de l'école Saint-Vincent (Poto-Poto), adepte de l'art classique, il dut abandonner le métier auquel il était prédestiné pour se consacrer à la peinture.

On peut, à juste raison, espérer encore la création d'œuvres d'artistes tels Rémy Mongo Etsion, Sylvestre Mouandza, Serge Mienandi, Aurélie Diansayi, Annie Moundzota, Laurentine Ngampika et Vanessa Agnagna, etc. Mais il y a réellement lieu de s'interroger sur la relève dans l'art pictural au Congo Brazzaville.

L'école de Poto-Poto demeure la référence pour la formation de certains, telle Annie Moundzota, mais les auto-didactes ont aussi leur mot à dire comme Florence M'Bilampassi ou Rhode Schéba Makoumbou et bien d'autres tels Jonas Boboma, Alain Boduka, Gastineau Massamba, mais sauront-ils pérenniser l'œuvre des pionniers et apporter un plus ?

Nous continuons d'espérer l'éclosion de jeunes talents. Certains se sont révélés mais ont trop vite disparu du fait, peut-être, de faibles moyens dont ils disposaient pour s'exprimer. Quels sont ceux qui pourront réellement prendre la relève des Guy Léon Fylla, Michel Hengo, Émile Mokoko, Marcel Gotène, Hilarion Ndinga, David Makoumbou, Mouanga, etc. ?

Ferréol Constant Patrick Gassackys

FESPAM

La princesse Marie Mpanguélé Nguempio reçue par le ministre de la Culture et des arts

Dans pratiquement deux mois, la localité de Mbé, dans le département du Pool, va abriter le lancement des préparatifs de la dixième édition du festival panafricain de musique (Fespam) prévu du 18 au 25 juillet 2015 à Brazzaville sur le thème : « La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles ». En prélude à cet événement, son altesse royale la princesse Marie Mpanguélé Nguempio, est venue s'imprégner du projet de cette soirée hautement culturelle auprès du président du comité de direction cette institution.

« Comme vous savez très bien, le lancement des préparatifs de la dixième édition du Fespam aura lieu à Mbé ; je suis venue m'enquérir des modalités de la tenue de cet événement », a-t-elle indiqué à sa sortie d'audience, avant de prédire une totale réussite de cette soirée. Cette année, Mbé va donc être à l'honneur parce que la République du Congo est dans une démarche d'inscription de ses sites historiques, dont la cité royale de Mbé sous la liste du patrimoine mondial



Le ministre de la culture et des arts s'entretenant avec la princesse Marie Mpanguélé Nguempio

de l'humanité géré par l'Unesco. Et tous les travaux déjà amorcés dans cette localité vont être achevés, a annoncé le ministre congolais de la Culture et des arts, Jean Claude Gakosso. Le lancement de la dixième édition du Fespam dans cette localité s'inscrit également dans ce cadre. « Tous les travaux que nous avons commencés là-bas vont être achevés. Nous atteindrons notre objectif. Nous avons déjà reçu les missionnaires de l'Unesco qui sont venus ici et sont allés jusqu'à Mbé.

Ils nous ont fait des rapports et nous ont prodigué des conseils sur le bâtiment. Car en fait, ce palais royal sera un lieu de pèlerinage, de tourisme et non une maison d'habitation du roi. Il sera un peu comme Versailles où les rois n'y vivent plus. »

Signalons que la dixième édition du Fespam aura pour parrain le président de l'institut Monde Arabe, et ancien ministre français de la Culture, Jack Lang.

Bruno Okokana

THÉÂTRE

Monsieur le député joué en one-man-show à la préfecture de Brazzaville

Tribaliques d'Henri Lopes est un recueil de nouvelles écrit en 102 pages, qui a remporté en 1972 le grand prix littéraire de l'Afrique noire. L'une de ses composantes, Monsieur le député, a été adaptée au théâtre le vendredi 20 février par Guy Stan Matsingou, un comédien metteur en scène et directeur artistique, en présence de l'ambassadeur du Cameroun au Congo.

Ce spectacle est la somme de deux nouvelles mises sur scène par Guy Stan Matsingou. La première relate l'histoire de deux amis qui se retrouvent un soir autour d'une bouteille de whisky pour réfléchir au moyen de libérer un de leurs compagnons, incarcéré injustement. Un jour, ils procèdent nuitamment à une distribution de tracts dénonçant le régime. Malheureusement, ils sont tous appréhendés.

La seconde nouvelle est l'histoire du député Ngouakou-Ngouakou qui est un homme influent, mais ir-

responsable et infidèle. Convié au congrès de la Fédération nationale des femmes, monsieur le député prononce un discours très pompeux, apprécié et très applaudi, dans lequel il fait l'apologie de la femme et l'encourage dans l'émancipation, légalité sexuelle ainsi que la prise des décisions. Cependant, dans son ménage, c'est tout à fait le contraire.

Il traite sa femme comme une bonne, ses filles comme des serveuses. Monsieur Ngouakou-Ngouakou n'a aucune considération pour les efforts que ces dernières font pour évoluer dans leurs études. Il oublie que quelques minutes plus tôt il a tenu un discours élogieux en faveur des femmes. Cet homme infidèle a encoché Marie-Thérèse, l'une de ses maîtresses dont il refuse la paternité de la grossesse.

La pièce montre le type d'homme politique africain qui n'arrive pas à concilier son discours et ses actes. Elle aborde quelques problèmes essentiels de l'Afrique moderne « C'est, d'ailleurs, ce que nous voyons partout dans le monde à travers nos dif-

férentes chaînes de télévision. Henri Lopes avait vu par anticipation des DSK qui compromettent l'équilibre entre l'homme et la femme », a souligné l'artiste.

Guy Stan Matsingou parle d'un bel exercice. Le travail qu'il a présenté ne s'est pas accompli en un seul jour. « Être debout sur la scène, c'est un travail énorme ; ce que vous avez vu n'est pas un travail d'un mois. Mais, plutôt la somme de plusieurs années de travail », a-t-il souligné.

L'artiste envisage par ailleurs de jouer avant le mois de juin un autre one-man-show d'un texte écrit par François Bintsindou, directeur du journal le Troubadour.

Divine Nzinga pense que cette pièce de théâtre est éducative ; elle fustige l'irresponsabilité de certains hommes politiques coriaces aux foyers mais très gentils hors du ménage. Signalons que le débat littéraire du prochain rendez-vous aux Vendredis des arts et des lettres sera autour du roman Cœur d'Aryenne de Jean Malonga.

Rosalie Bindika

LITTÉRATURE

L'ouvrage « À califourchon » déjà dans les librairies

Ce recueil de nouvelles de 94 pages, écrit par Bexelant Cyr Émilant Moassa Ibhenguet, préfacé par Isaac Piya, relate l'histoire d'un jeune enseignant mal aimé dans le village où il est affecté.

Le jeune enseignant Ongagou est affecté dans un village des autochtones, il y a de cela six mois. Il parcourt de longues distances, sept cents mètres à pieds de là où il réside jusqu'à son établissement. Il doit chaque jour répondre aux demandes récurrentes d'Enheritte Ivahou, sa voisine. Si ce n'est pas le sel qu'elle veut c'est le sucre ou encore l'huile ou

le fofou ou même la nourriture.

« Trouve toi une femme avec laquelle tu vivras, si à l'école tu n'en trouves pas, tu peux la chercher dans le village. Ici les femmes sont en grand nombre, excepté celles qui sont mariées », lui dit Enheritte Ivahou. Malgré les sacrifices et la gentillesse d'Ongagou, les gens de ce village ne l'aiment pas. Ils sont tous arrogants, indifférents et belliqueux. « Comment pourrais-je prendre une femme là où on m'appelle étranger... À vrai dire, Je ne suis pas venu ici pour les femmes, il y en a là où j'étais, c'est le travail qui m'a emmené en ce lieu », répond l'enseignant.

Entre temps, Jean-Marc, l'un de ses élèves étranger l'avise de se méfier des femmes mariées, c'est-à-dire : celles qui vivent sous le toit d'un homme. La haine contre Ongagou est entretenue par tous, car même certains de ses collègues autochtones lui en veulent, allant jusqu'à interdire les élèves de se lier d'amour avec les enseignants «étrangers» avec la menace d'être se voir exclure de l'établissement. Bref, l'auteur nous peint un tableau social inspiré des malheurs de nombre de fonctionnaires vivants. Simplement : « à lire si vous avez un peu de temps. »

R.B.

EXPOSITION

Le Congo en lumière au Palais de Tokyo à Paris

L'exposition collective « Le Bord des mondes », installée au Palais de Tokyo jusqu'au 17 mai donne à voir deux visages du Congo. Organisée autour d'une interrogation : peut-on faire des œuvres qui ne soient pas « d'art », l'exposition accueille des créateurs « extérieurs au champ traditionnel de l'art » mais qui « par leur profondeur et leur beauté pourraient pourtant y appartenir ».



Les Sapeurs sont ainsi représentés eux dont la finalité est « d'ériger le vêtement au rang de langage et d'œuvre à part entière ». Jean Katambayi, originaire de Lubumbashi, y expose ses pièces et dessins d'études sur « les flux d'énergie qui régissent notre monde, qu'ils soient physiques ou spirituels ».

Rose-Marie Bouboutou



MUSIQUE

Laurna Princilia Bazoungoula, vainqueur du concours Airtel Trace music star

Lancé le 7 octobre 2014, le concours Airtel Trace music star a pris fin, le 19 février au cours d'une finale amplement disputée par cinq candidats dans la salle de spectacles du Centre nationale de radio télévision (Cnrtv). Et Laurna Princilia Bazoungoula, chanteuse de la musique gospel, vainqueur de cette première édition, représentera la République du Congo à la finale panafricaine de Trace music, à Nairobi au Kenya, le 28 mars 2015.

Ce concours de musique, une oeuvre du réseau de téléphonie mobile Airtel et la marque Trace music, vise à étendre la marque Trace sur tout le continent africain. Pour ce faire, un concours a été organisé dans les différents pays africains où opère la société Airtel. Il faut dire que tous les vainqueurs issus de ce concours devront se mesurer, le 28 mars 2015 à Nairobi, au Kenya. Ne pouvait remporter le titre national qu'un candidat réunissant les critères d'éligibilités bien définis: le volet chant, le comportement du candidat sur scène, notamment sa capacité à gérer le stress et à séduire le public. Au Congo le jury constitué de DM

Records, Olivier Doumou (président du jury), a eu des difficultés pour départager des candidats qui étaient tous méritants. Mais mademoiselle Laurna Princilia Bazoungoula a pu tirer son épingle du jeu, en obtenant l'approbation des membres du jury. Elle représentera la République du Congo à la finale panafricaine de Trace music, au Kenya, le 28 mars 2015. A l'issue de ces différentes prestations, le président du jury, s'est dit satisfait de la qualité vocale des cinq candidats finalistes. « La soirée s'est bien déroulée et je constate qu'ici au Congo et à Brazza, on a des talents. Nous avons eu du mal à les départager, mais il fallait à tout prix voter un gagnant et c'est Laurna Bazoungoula qui chantait merveilleusement bien et qui donnait beaucoup de frisson au public qui a remporté le trophée. Je pense qu'elle a une grande chance, maintenant il faut qu'elle travaille, qu'elle persevere. Dans l'ensemble, ça été une réussite, merci donc à Airtel et à Trace pour tout ce qu'ils font pour la promotion de la culture africaine », s'est réjoui Olivier Doumou.

Très émue après son sacre, Laurna Princilia Bazoungoula, 20 ans,

chanteuse dans la chorale Living Water, a promis aller défendre valablement les couleurs de son pays. « Je suis très contente ce soir parce que je ne m'attendais pas à ça. Je remercie le Seigneur pour ce prix. Ça été difficile, mais grâce à Dieu, j'ai pu donner ce qu'il fallait. Je remercie aussi Airtel et Trace music, parce que c'est grâce à eux que j'ai remporté ce prix. Je suis prête pour représenter la République du Congo au Kenya. Je ne vais pas décevoir mon pays. Je donnerai tout ce que je peux pour que le Congo soit bien représenté et que le Congo puisse aller de l'avant dans ce domaine. D'ailleurs mon rêve c'est de revenir avec le prix panafricain de Trace au pays. Je demanderai aux autres artistes musiciens de se présenter à la prochaine édition de ce concours, et surtout de beaucoup travailler », a-t-elle déclaré.

Si en sus de son voyage au Kenya pour la finale de Trace Africa, la gagnante a bénéficié d'un chèque de 2.000.000 FCFA, un passeport rouge, Airtel Trace plus l'enregistrement d'un album avec la mega star Singuila aux Etats-Unis. Les quatre autres candidats finalistes ont reçus des téléphones nou-



La joie de l'artiste entouré de ses parents après son sacre

velles séries offerts par Airtel, question de les encourager, non seulement pour leur participation, mais aussi pour des batailles culturelles futures.

Une conférence de presse organisée pour la circonstance

La conférence de presse organisée avant les prestations scéniques des différents artistes a permis au directeur général de Trace mobile Afrique, Oumar Kande, a annoncé son intention

d'étendre sa marque sur le continent africain. « A travers ce projet, nous cherchons à bâtir une image, installer la marque et offrir des services innovants sur le continent africain. »

A noter que ce programme de promotion culturelle vise à offrir à la jeunesse africaine une tribune d'expression de talents et se faire une carrière professionnelle dans la musique.

**Bruno Okokana
& Lopelle Mboussa Gassia**

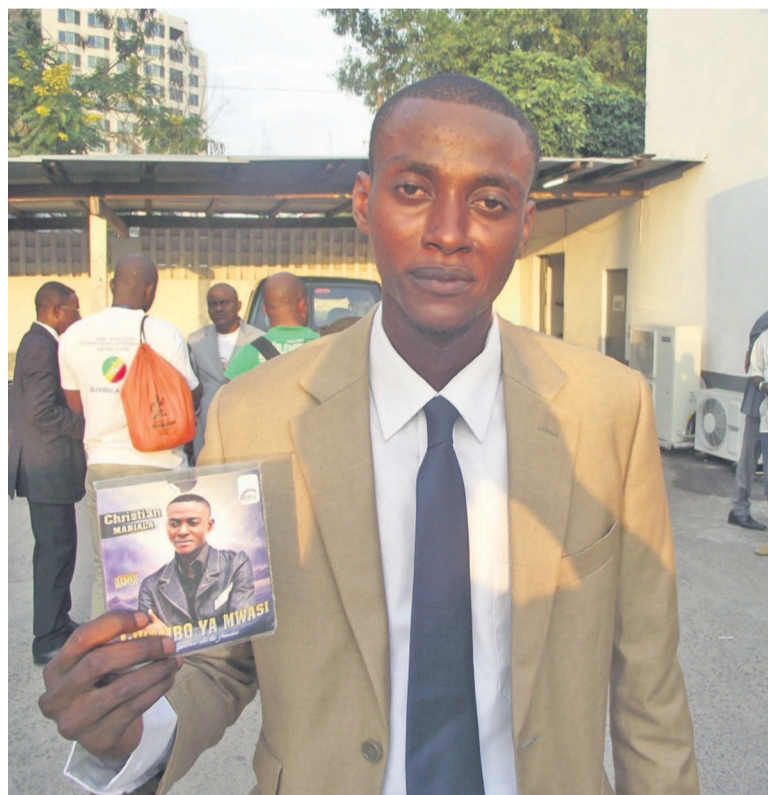
MUSIQUE SACRÉE

L'album Likambo ya mwasi -Mystère de la femme- présenté au Centre culturel russe

Le frère Christian Mabilia a choisi le Centre culturel russe (CCR) pour la seconde présentation de son opus *Likambo ya mwasi -Mystère de la femme-* en présence du directeur de cabinet du ministre de la Culture et des arts, Célestin Akoulafoua.

Cet opus produit par la maison PPJ production du Prince Chérubin Mayélélé, est une interpellation que le frère Christian Mabilia fait aux frères religieux. Il contient dix titres, à savoir : Contradiction ; Likambo ya mwasi ; Mwana mpaté ; Ngolu ; Nzela ekulusu ; Nzambé ya balongi ; Obobo ; Sanzola ; Telema ; Tout va changer.

Au cours de cette présentation, Christian Mabilia a parlé du contenu de chacune de ses chansons. *Likambo ya mwasi -Mystère de la femme-*, est la chanson dans laquelle le chanteur a voulu présenter la femme par rapport à la pensée du Seigneur. Dans la Bible, dit-il, le Seigneur à trois pensées : la pensée doctrinale, la pensée prophétique et la pensée évangélique. Il a expliqué la femme par rapport à toutes ces trois pensées. A propos de la première, il dit que celui qui sert la femme sera également servi par la femme, mais



Le frère Christian Mabilia et son oeuvre

celui qui se sert de la femme, la femme également se servira de lui. Il a cité l'exemple d'un homme plus sage dans la Bible qui s'appelait Salomon. Il était tellement sage que le monde venait de partout pour le consulter. Mais à la fin de son ministère il a adoré les statuts, sous l'influence de la femme. Or, le cœur d'une femme est un océan de secrets, d'où il faut savoir com-

ment l'utiliser. Jacob quant à lui avait travaillé pendant 14 ans pour avoir une femme.

Dans *Contradiction*, il a fait l'analyse selon laquelle la religion la plus contradictoire c'est le christianisme. Dans l'indouisme et dans l'islam, ce sont les mêmes prédications, alors que chez les chrétiens, les uns disent que la femme a le droit d'enseigner la parole de Dieu,

tandis que d'autres disent le contraire. Mais au-delà de tout cela, ce qui unit les chrétiens est plus fort que ce qui les divise. Et ce qui les unit c'est la parole de Dieu. A cause de cette parole, ils sont appelés à marcher ensemble, sans tenir compte de leurs divergences. Dans *Philippiens 3: 15*, il est dit : « Dans les points où sommes d'accord marchons ensemble pour la cause du Christ. » Dans *Mwana Mpaté*, le frère Christian Mabilia présente Jésus-Christ comme l'Agneau immolé qui s'est offert pour nous. Cette question est posée quand Abraham est monté avec son fils Isaac à la montagne. Ce dernier avait dit à Abraham son père : « J'ai tout vu, le couteau et le reste, sauf l'agneau. Où est-il ? ». Son père lui répondit : « Tout sera pourvu à la montagne ». Cette question posée dans l'Ancien Testament a finalement trouvé sa réponse chez Jean Baptiste, lorsqu'il dit à ses disciples : « Voici l'Agneau de Dieu, qui hôte le péché du monde ». Jésus-Christ est cet agneau.

S'agissant de la chanson *Ngolu*, le chanteur montre que c'est bien d'avoir la grâce de Dieu. « Nous avons besoin d'être assis dans

la présence de Dieu. Or la présence de Dieu c'est la gloire, or nous avons besoin de la gloire et non seulement la grâce », a-t-il fait remarquer.

Dans *Nzela ya ekulusu*, le frère Christian Mabilia a parlé des souffrances de Christ pour notre rédemption. Une forte promotion se fait autour de cet album. Quatorze chaînes environ des deux Congos diffusent *Likambo ya mwasi*. Et l'artiste s'apprête à livrer dix spectacles qui partiront du 21 mars au 8 avril, en commençant par *Pointe-Noire*, le tout sanctionné par un méga concert public à la préfecture de Brazzaville. Prince Mayélélé, responsable de la maison PPJ production, producteur de l'album *Likambo ya Mwasi*, dit avoir réalisé une production exclusivement professionnelle par la grâce de Dieu. « Ce n'est pas parce qu'on a produit, qu'automatiquement on doit avoir un retour concret, non ! Dieu nous bénit, parce que tout ce qu'on a investi, c'est lui qui nous le donne et comme il nous bénit, nous aussi nous bénissons son oeuvre. C'est un mystère et une folie pour ceux qui n'ont pas Christ », a-t-il enfin déclaré.

B.O.

EST DE LA RDC

Plus de 2,7 millions de personnes déplacées à l'intérieur des cinq provinces

De la Province Orientale au Katanga, ces personnes forment, selon le Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha), une poudrière humanitaire depuis plus de dix ans.



Des déplacés dans l'est de la RDC

Des statistiques publiées le 20 février par Ocha ont relevé 2 756 585 personnes déplacées, soit 41 400 de plus en octobre 2014. 96% des ces personnes ont effectué des mouvements forcés à cause de l'insécurité. Dans les détails, le bureau onusien a noté que 2 419 117 personnes, soit 87,7%, ont été poussées dans la route par des conflits armés, 84 626 personnes, soit 3,1%, par des conflits intercommunautaires, 19 890, soit 0,7%, par des catastrophes naturelles. Par contre, 232 952 personnes, soit, 8,5%, ont effectué des déplacements préventifs liés à l'insécurité.

Ocha a également noté qu'environ 234 000 personnes ont fui leurs villages au cours des derniers mois de 2014, durant la même période plus de 155 000 personnes sont retournées. « Ce chassé-croisé est le reflet de la situation depuis plusieurs années », a souligné cette agence onusienne. De ces personnes, 2 303 452, soit 83,6%, ont été placées dans des familles d'accueil alors

453 133, soit 16,4%, sont dans des sites. Suivant l'évolution de la courbe de personnes déplacées et des retournées depuis 2009, Ocha a noté 491 695 nouveaux déplacés en 2009 ; 33 147, en 2010 ; 419 746, en 2013 ; et 234 265 en 2014, alors que cette agence a identifié 67 091 personnes retournées en 2009 ; 90 459 en 2013 ; 452 482, en 2014 ; et 158 576, fin 2014.

Des cartes disponibles par Ocha montrent clairement que cette situation des déplacés concerne les deux Kivu, la Province Orientale, le Katanga et le Maniema. Soulignant l'apport des humanitaires au bénéfice de ces déplacés, cette agence onusienne a indiqué que par avions, routes, pirogues, à pied, la communauté humanitaire a émaillé l'est du pays pour leur apporter aide et assistance.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Inauguration d'un nouveau Palais de justice

L'édifice abritera notamment la Cour constitutionnelle, le Conseil d'État et la Haute cour militaire.



Le nouveau Palais de justice

C'est avec soulagement que les magistrats, avocats et autres auxiliaires de la justice ont assisté à l'inauguration le 20 février du tout nouveau Palais de la justice devant abriter précisément la Cour constitutionnelle, le Conseil d'État et la Haute cour militaire. Cet ouvrage symbolise la revitalisation du secteur de la justice au regard des conditions optimales de travail qu'il offre aux hommes et aux femmes en toge. Le chef de l'État, Joseph Kabila, qu'accompagnaient quelques membres du gouvernement a patronné la cérémonie d'inauguration officielle de ce bâtiment de trois niveaux érigé en plein cœur

de la commune de la Gombe, juste à l'arrière de l'ancien édifice en cours de réhabilitation. Après avoir assisté au rituel protocolaire qui

caractérise ces genres de circonstances, l'assistance a pu visiter l'intérieur des locaux pimpant neuf avec ses deux parkings et ses maisons de détention situées au sous sol. Trois parquets généraux près, respectivement la Cour constitutionnelle, le Conseil d'État et le Conseil supérieur de la magistrature ainsi que le Conseil de l'ordre du barreau auront aussi leurs locaux dans ce grand bâtiment qui aura englouti

près de trois millions d'euros. Un financement de l'Union européenne (UE) dont le chef de délégation Jean Michel Dumond a personnellement assisté à cette manifestation.

Tout en louant la qualité des travaux confiés à l'entreprise Safricas en tant que maître d'ouvrage, il a indiqué que l'UE qui n'est pas à sa première assistance dans le secteur judiciaire congolais a déjà investi plus de cent millions d'euros pour soutenir divers programmes du gouvernement. Tel est notamment le cas du programme d'appui à la justice et à la réforme de la justice.

Alain Diasso

HIGH TECH

De nouveaux produits adaptés au marché africain

Ces innovations ont été présentées par l'entreprise Samsung lors du sixième forum annuel de l'Afrique tenu le 20 février à Antalya, en Turquie.

La gamme étendue de téléviseurs SUHD pour le marché africain, indique-t-on, établit une nouvelle norme pour les contenus UHD haut de gamme. « Le lancement du téléviseur JS9500 88-pouces, fonctionnant grâce à une technologie exclusive d'affichage Nano Crystal respectueuse de l'environnement et un moteur de remasterisation SUHD intelligent, est novateur dans tous les sens du terme, offrant une qualité d'image supérieure avec un contraste étonnant, une luminosité et une couleur spectaculaires ainsi que de superbes détails UHD », fait-on savoir. En outre, souligne-t-on, cette technologie offre aux téléspectateurs soixante-quatre fois plus d'expression de couleur que les téléviseurs classiques. Samsung, précise-t-on, proposera quatre nouvelles séries de téléviseurs SUHD en Afrique chacune introduisant un certain nombre de caractéristiques, faites sur mesure pour correspondre aux modes de vie des utilisateurs dans la région. « Les utilisateurs seront en mesure de profiter du mode Cinéma africain, qui offre une expérience de visionnage optimisée pour les contenus cinématographiques africains, ainsi que la Ultra Clean View pour une qualité d'image plus nette ; ajoutons à cela TV Plus pour un transfert de contenus facile et Review qui enregistre les programmes TV en capturant des images fixes toutes les cinq secondes avec audio complet ». Par ailleurs, l'entreprise indique apporter des produits audio innovants à l'Afrique, offrant aux consommateurs une expérience de son Surround plus dynamique. Le Forum de l'Afrique 2015

s'est déroulé sur le thème : « Un battement - Au-delà des limites » et était basé sur l'intention de Samsung de générer le changement en Afrique en donnant vie aux désirs des consommateurs grâce à des produits innovants. « L'année dernière, nous avons présenté notre intention en Afrique : un battement. Cela incarne le désir de surmonter les défis et de concrétiser une vision de solidarité à travers le continent », a déclaré Hong. « Nous restons concentrés sur la fourniture de produits novateurs à nos consommateurs africains, qui sont conçus en fonction de leurs besoins et de leurs passions », a déclaré S.Y.Hong, Président et PDG de Samsung Electronics Africa, qui a mis l'accent sur les mots-clés luxe, innovation, commodité, perceptions et citoyenneté liés à l'innovation des produits en Afrique.

Des produits variés

La gamme d'appareils numériques Samsung, adaptée au marché africain, dispose à présent de plusieurs produits : réfrigérateur, lave-linges, climatiseur, appareil photo et téléphone mobile Galaxy. « La question-clé pour nous chez Samsung, c'est la façon dont les gens utilisent nos produits. Nous travaillons dur pour comprendre ce dont les gens ont besoin et ce qu'ils désirent, de plus nous cherchons à repousser les limites de la technologie pour leur en offrir les meilleurs résultats. Je crois que les produits exposés à notre Forum de l'Afrique incarnent cette façon de penser et offrent à nos consommateurs africains des solutions à travers de nouvelles expériences et des produits ambitieux », a déclaré George Ferreira, vice-président et chef de l'exploitation de Samsung Electronics Africa.

Patrick Kianimi

INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Colère des télécoms suite aux pertes estimées à des millions de dollars

Le manque à gagner approcherait les 13 millions de dollars américains sur le chiffre d'affaires des opérateurs de la téléphonie mobile. Sur la Radio France internationale (RFI), la Direction générale d'Orange a brisé son silence pour appeler au rétablissement complet d'Internet.

Récemment, au niveau des associations des consommateurs, l'idée d'une plainte collective des abonnés contre leurs opérateurs respectifs pour abus de confiance a commencé à germer d'autant plus que ceux-ci continuent à inonder les médias locaux des annonces sur certains avantages à tirer du service Internet qu'ils ne fournissent plus complètement depuis près d'un mois. Certes, il y a eu une reprise partielle depuis quelques jours, plus de dix exactement, mais l'on estime, à en croire RFI répercutant les propos de la Direction d'Orange, que deux cents sites de conversation instantanées tout comme l'intégralité des réseaux sociaux restent à ce jour bloqués. L'on signale juste le rétablissement de deux réseaux sociaux. Pas étonnant que l'enjeu de la mesure de suspension partielle de l'In-

ternet et des réseaux sociaux, justifiée au début par les tensions politiques mais « injustement maintenue », selon un analyste, semble bien dépassée aujourd'hui le cadre de la politique pour toucher de plus en plus sérieusement l'économie du pays et, plus globalement, le climat des affaires et des investissements.

Pour la société Orange-RDC citée par la radio française, la situation intérieure ne justifie plus un tel blocage. Puis, enfonçant le clou, elle a insisté sur le fait que la RDC « puisse redevenir un pays normal avec ses contacts normaux ».

Il serait imprudent de minimiser la malaise qui s'empare du secteur de la téléphonie mobile. Malheureusement le coup de colère s'étend actuellement aux principaux utilisateurs d'Internet, particulièrement certains comme Paul Nema qui font fonctionner un service d'achat en ligne depuis Kinshasa. Selon notre source, une entreprise qui est encore à ses débuts dans le commerce électronique devra inévitablement fermer ses portes au bout de quinze jours d'inactivité. Pour le cas d'espèce, nous sommes déjà à trente jours.

Laurent Essolomwa

AFRIQUE DU SUD

La Cour de Pretoria se prononce ce vendredi sur l'acquittement d'Étienne Kabila

Le dossier des vingt ressortissants de la RDC arrêtés en Afrique du Sud en 2013 tend inexorablement vers son dénouement. Le dernier épisode en date reste sans doute l'acquittement le 18 février d'Étienne Kabila après près de deux ans passés en prison. D'après RFI, la Haute Cour de Pretoria n'a pas donné les raisons de son acquittement. Elle a précisé qu'elle donnerait toutes les explications ce 20 février.



Étienne Kabila devant la Haute Cour de Pretoria, le 27 janvier 2013

Accusé avec dix-neuf autres personnes d'avoir voulu renverser les institutions en place en RDC, Étienne Kabila qui affirme être le fils aîné du défunt président Laurent-Désiré Kabila a toujours clamé son innocence, évoquant une cabale. Déjà, les signaux d'une perspective de libération se précisaient surtout avec la libération fin novembre 2014 de quinze des vingt prévenus, faute de preuves.

Le juge avait décidé de lever l'ensemble des charges suivant les recommandations du procureur, étant entendu que les charges retenues contre les accusés n'étaient pas aussi lourdes

qu'on le pensait.

Dans la foulée, quelques-uns des détenus étaient restés en prison poursuivis pour activités mercenaires et conspiration tandis que le principal accusé Étienne Kabila, considéré comme le leader du groupe présumé des rebelles, avait pour sa part bénéficié d'une liberté surveillée contre une caution de 10000 rands (720 euros). Rappelons que le groupe de présumés rebelles avaient été arrêtés à Pretoria lors d'un entraînement militaire alors qu'ils pensaient participer à une formation de gardiens de parcs.

A.D.

PRÉSIDENTIELLE 2016

Difficile consensus autour d'un candidat unique de l'opposition

Des voix s'élèvent déjà pour réclamer la tenue des primaires en interne pour dégager, à défaut d'un consensus, le candidat qui représentera l'opposition entière à la course pour la magistrature suprême dans la perspective d'un tour unique.

Au fur et à mesure que s'égrène le temps et que se rapprochent les échéances électorales, les plates-formes et regroupements politiques perçoivent l'intérêt de s'organiser maintenant plutôt que d'attendre la dernière heure. 2016, dirait-on, c'est déjà demain. Pendant qu'au sein de la majorité, l'heure est aux tractations pour concevoir la meilleure stratégie possible visant à conserver le pouvoir; l'opposition, quant à elle, paraît ne pas avoir une ligne directrice par rapport à ce qu'elle doit faire. Au moment où le parti phare de la majorité présidentielle, le PPRD, annonce la tenue imminente d'un congrès pour discuter de l'après 2016 avec, en toile de fond, la problématique du dauphin à désigner dans une perspective de la non-représentation de Joseph Kabila, l'opposition continue d'évoluer en ordre dispersé.

Il a fallu qu'une invitation de l'administration Obama tombe dans l'escarcelle de ce regroupement politique pour que ses membres découvrent l'intérêt qu'ils ont de

communier dans une synergie de combat pour l'alternance. À Washington où sont attendus cette semaine quelques têtes de l'opposition, il sera entre autres question de discuter sur la meilleure approche susceptible de garantir les chances d'un succès électoral à la présidentielle de 2016. D'après quelques indiscretions recueillies dans les milieux intéressés, il appert que la sempiternelle formule d'un candidat unique censé fédérer toutes les forces de l'opposition sera à nouveau remise sur le tapis.

Le revers de 2011 n'étant pas encore digéré par l'opposition congolaise aujourd'hui encore écartelée entre intérêts divergents, chacun jouant sa partition, il est un fait que le déplacement des États-Unis d'Amérique est à capitaliser.

Il s'avère que dans les faits, les choses ne seront pas aussi aisées lorsqu'on considère les ambitions qui se dessinent. Des virtuels candidats présidents de la République se comptent déjà par dizaine dans cette plate-forme quand bien même plusieurs ne répondent pas au profil. Dans cette opposition où se fourvoient les téméraires connus pour leur constance et les opportunistes de la dernière heure, sans oublier la kyrielle des profiteurs bouffant à tous les râteliers, difficile d'identifier

ceux qui luttent légitimement pour un idéal, celui du bien-être des Congolais. Comment dès lors concilier les vues dans ce regroupement politique en manque de leadership et où les tendances qui se démarquent en termes de popularité (cas de l'UDPS et de l'UNC) peinent à fédérer leurs forces ! L'Union sacrée réussie lors des tristes événements du 19, 20 et 21 janvier n'aura été bâtie que sur du sable mouvant. Une réalité qui tend à être mise à nu à la faveur de la controverse que suscite le débat sur le choix du candidat unique de l'opposition pour la présidentielle de 2016.

C'est ainsi que des voix s'élèvent pour réclamer la tenue des primaires en interne pour dégager, à défaut d'un consensus, le candidat qui représentera l'opposition entière à la présidentielle de 2016, d'autant plus qu'il n'y aura qu'un seul tour pour cette course à la magistrature suprême. Plus que jamais, l'opposition congolaise a une chance inouïe de matérialiser son rêve de l'alternance. Tout dépendra de la stratégie électorale qu'elle mettra sur pied pour mieux canaliser ses voix sur fond d'un discours à même de redonner du baume au cœur des Congolais par rapport à leur avenir.

Alain Diasso

FOOTBALL

La RDC jouera en amical Fifa contre l'Irak à Dubaï

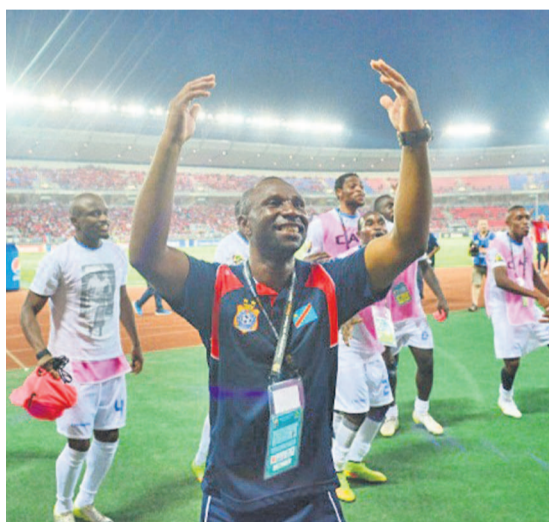
La rencontre amicale entre la RDC et l'Irak rentre dans la nouvelle vision de la Fédération congolaise de football association (Fécofa) de ne plus loupier de capitaliser les rencontres amicales de date Fifa.

Les Léopards de la RDC affronteront, le 28 mars 2015, à Dubaï aux Émirats Arabes Unis, les Lions de Mésopotamie de l'Irak en amical Fifa, a-t-on indiqué à la Fédération congolaise de football association (Fécofa). Cette rencontre se jouera dans le cadre d'un stage de l'équipe nationale à Dubaï. Avant cette annonce, il avait été question d'une rencontre amicale contre l'Ukraine. Apparemment, cette option n'a pas abouti. Le match contre l'Irak s'insère ainsi dans la dynamique de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2015 et, surtout, dans l'optique de capitaliser désormais les dates Fifa, selon la nouvelle logique de l'instance nationale du football. On rappelle que les Léopards ont joué les éliminatoires de la CAN 2015 sans livrer la moindre rencontre amicale de date Fifa. L'heure est visiblement au chan-

gement à la Fécofa

Des sources de la Fédération, il y aura un deuxième match amical le 31 mars après la rencontre de l'Irak avec un autre adversaire, comme les deux matchs amicaux que la RDC avait livrés contre l'Arabie Saoudite lors du stade de préparation en Autriche en 2010 sous l'ancien sélectionneur intérimaire Otis N'Goma. On se souvient que la RDC avait remporté la première confrontation par deux buts à un, et elle a perdu l'autre par zéro but à deux. Des négociations seraient en cours avec d'autres sélections. Et si elles n'aboutissent pas, la deuxième rencontre pourrait donc se jouer à nouveau face à l'Irak.

Pour le stage de Dubaï, a-t-on appris, il y aura deux délégations. La première partira de Kinshasa avec les internationaux évoluant au pays et la deuxième joindra les Émirats à partir de Paris où les



Le sélectionneur Florent Ibenge et ses joueurs expriment leur joie après une victoire à la CAN 2015

joueurs évoluant en Europe se rassembleront avant de prendre leur avion. Plusieurs nouveaux joueurs, des binationaux qui n'étaient pas à la CAN 2015, sont annoncés pour cette rencontre. Et ils ont finalement décidé, après moult hésitations, à porter le maillot de la RDC après le parcours élogieux des Léopards à la CAN 2015. La RDC a pris la troisième place du tournoi derrière la Côte d'Ivoire et le Ghana.

M.E.

Paul-José Mpoku envisage de jouer pour la RDC

International espoir belge de souche RD-congolaise, Paul-José Mpoku, transféré cet hiver de Standard de Liège à Cagliari en Italie, est de plus en plus intéressé à rejoindre les Léopards de la RDC, pays d'origine de ses parents.

Le parcours inattendu des Léopards à la 30^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) a visiblement réveillé certains joueurs binationaux qui étaient jusque-là hésitants. Certains d'entre eux parlent de plus en plus des Léopards qui viennent de décrocher la médaille de bronze en Guinée Équatoriale, hôte de la CAN 2015. C'est le cas de Paul-José Mpoku, ancien attaquant du Standard de Liège en Belgique transféré au mercato d'hiver à Cagliari en Serie A italienne.

Lui qui a marqué pour sa première titularisation dans son nouveau club a déclaré à Sport/Footmagazine son rapprochement de plus en plus avec la sélection de la RDC.

« Pour le moment, les chances que je choisisse le Congo augmentent. Cela me ferait bien sûr plaisir de jouer pour la Belgique mais le Congo insiste. Le sélectionneur Florent Ibenge

m'a dit récemment : « Si tu es prêt, appelle-moi ». Je pense que je porterai le maillot du Congo pour le prochain match de qualification pour la Coupe du Monde », a-t-il confié. Paul-José Mpoku avait déjà abordé ce sujet sur les Léopards en octobre 2014, alors qu'il figure dans le groupe des Espoirs Belges dirigé par le sélectionneur Jahan Walem et a participé à la phase qualificative pour l'Euro (Coupe d'Europe des Nations) 2015.

Outre le joueur de Cagliari, on parle aussi des joueurs binationaux comme Cédric Bakambu, ancien de Sochaux en France, qui a déjà planté quinze buts avec Bursaspor au championnat de Turquie, Gaël Kakuta, régulier avec Rayo Vallecano en Espagne, etc. qui envisageraient de plus en plus de porter le maillot de l'équipe du pays d'origine de leurs parents.

Martin Enyimo

PUBLI-REPORTAGE

Le Conseil départemental et municipal tient sa session ordinaire budgétaire

Convoquée par arrêté n°0032/DPN/CPN-CDM-BE-SEC du 12 février 2015, la première session ordinaire du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a démarré le 18 février dans la salle de mariage de la Mairie de la ville sous le patronage de Roland Bouiti-Viaudo, président du bureau exécutif dudit Conseil et député maire de Pointe-Noire. Ceci, en présence de plusieurs autres autorités politiques, civiles et militaires.

Le premier secrétaire du Conseil, Fulgence Ibombo Ngakosso, a présenté le calendrier de la session et l'ordre du jour. On retiendra que neuf jours durant, les distingués conseillers départementaux et municipaux vont examiner et adopter dix points inscrits dont trois principales affaires. Il s'agit de l'examen et de l'adoption du projet du programme annuel d'investissements 2015 et la délibération s'y rapportant ; l'examen et l'adoption des comptes administratifs et de gestion exercice 2013 et les délibérations s'y rapportant ainsi que de la délibération autorisant le transfert de crédit à l'intérieur du budget exercice 2013 et le point concernant l'examen et l'adoption du projet du budget du Conseil départemental et municipal exercice 2015.

Circonscrivant le cadre des travaux, le député maire de la ville de Pointe-Noire, Roland Bouiti-Viaudo a d'abord félicité l'équipe nationale de football (Les Diables rouges) pour sa brillante participation à la 30e Coupe d'Afrique des nations en Guinée Équatoriale. Pour le maire de Pointe-Noire, l'équipe congolaise compte désormais parmi l'élite africaine du football et ce, grâce à la implication personnelle du président de la République que le maire a vivement remercié avant de rappeler le prochain rendez-vous qui attend les Diables rouges en septembre 2015 à l'occasion des Jeux africains de Brazzaville.

Légère augmentation du budget 2015
S'agissant du point sur le budget du Conseil exercice 2015, socle de cette session, le maire a souligné que celui-ci a été élaboré dans un contexte national dominé par la chute vertigineuse du prix du baril de pétrole. « Cette situation s'est traduite depuis juillet 2014 par une diminution significative des recettes de l'État, une contraction des dépenses de ce dernier, et une baisse tendancielle des dotations d'investissement et de fonctionnement aux collectivités locales », a notamment



Le maire entouré des deux vice-maires

déclaré Roland Bouiti-Viaudo. Malgré cette situation, ce budget est marqué par une légère hausse comparative à celui de l'exercice 2014. Cette augmentation se justifie par la volonté qui anime le bureau exécutif d'accroître les capacités de recouvrement en 2015 en favorisant une démarche plus volontaire

d'offres concernant le recrutement d'un bureau d'étude a été lancé par l'AFD. De même, en collaboration avec la même agence et la direction générale des grands travaux, les services municipaux sont à pied d'œuvre pour la finalisation des termes de référence de l'étude de faisabilité et la réflexion sur l'intégration d'une composante. « Cet accroisse-



Une vue de l'intérieur d'un bus

des acteurs qui interviennent dans les chaînes des recettes. Sans compter l'alimentation de la caisse de la recette municipale des impôts. ... Tout cela dans le but d'achever les projets entamés les années antérieures en vue de la poursuite de la modernisation de la ville. À propos, le maire a annoncé la réparation ainsi que le bitumage des voiries urbaines, avec la mise en service prochaine des bus de transport en commun.

Le premier conseiller de Pointe-Noire a aussi saisi l'opportunité pour indiquer la signature de contrat intervenue en décembre 2014 entre l'État congolais et l'Agence française de développement (AFD). Celle-ci porte sur le drainage pluvial pour un montant de 40 millions d'euros, soit vingt six milliards deux cent trente huit millions deux cent quatre vingt mille (26 238 280 000) F CFA en faveur de la commune de Pointe-Noire. L'appel

ment résulte de l'application des accords gouvernement/partenaires sociaux sur l'augmentation du point d'indice », a précisé le maire de Pointe-Noire. Enfin, l'année 2015 étant placée par le président de la République sous le signe de la poursuite du travail, le président du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a indiqué que la priorité est donc au travail productif, créateur de richesses, tout comme elle est dans l'observance du civisme et du respect des lois qui régissent la société.

La mise en circulation des bus de la STPU estimée pour avril

Pour ce faire une idée de la qualité des bus commandés par le gouvernement, qui consacrent la future Société de transports publics urbains (STPU), Roland Bouiti-Viaudo et les conseillers se sont rendus au Port autonome de Pointe-Noire, le 19 février, puis sur le site qui abritera la base technique de ladite société dans le sixième arrondissement Ngoyo. Une visite-guidée assurée par le coordonnateur de ladite société, Alphonse Pepa. En effet, les conseillers ont visité cinquante (50) bus de marque indienne, ASHOK LEYLAND, destinés à la ville de Pointe-Noire. Ces bus ont une capacité de 74 places dont 35 places assises et 39 places debout. Ils ont aussi découvert et apprécié, pour la maintenance des bus, deux moyens de dépannage bien équipés avec un groupe électrogène et une moto-pompe à eau devant servir à l'entretien.

La maintenance de ces bus sera assurée par douze jeunes congolais qui ont suivi une formation accélérée d'ingénieurs techniques en Inde. Ces congolais ont même assisté au montage de l'un des bus. D'ici à la fin du mois, les bus de Pointe-Noire seront accueillis dans leurs sites en construction, respectivement à Ngoyo et à Vindoulou, a assuré Manuel ARCHS, directeur du pôle-bâtiment et génie-civil de Socofran qui supervise les travaux du site de Ngoyo. Ce site a-t-il ajouté est construit sur une surface de 2,6 hectares et les travaux ont démarré depuis deux mois. « Présentement se construisent les parkings, les ateliers, les aires de lavage qui permettront à cette activité de pouvoir être gérée », a indiqué Manuel ARCHS. Sur le site seront aussi érigés des bureaux, des vestiaires, une bache à eau. Un groupe électrogène y est prévu même si le site sera électrifié. La fin des travaux est prévue dans un mois.

Selon le coordonnateur de la STPU,



Les conseillers et invités lors de la cérémonie d'ouverture

Alphonse Pepa, « Pour l'heure, sur 200 bus attendus nous avons reçu 120 bus, 70 sont déjà à Brazzaville et 50 à Pointe-Noire. En termes de dépôt, à Pointe-Noire, il en est prévu deux, à Ngoyo et Vindoulou. Dans un mois, tous les bus seront sur les sites et nous ne resterons que sur la partie technique et commerciale du projet. Donc il faut estimer fin mars ou début avril pour le début des opérations, l'occasion de voir les premiers bus circuler dans la ville de Pointe-Noire comme de Brazzaville », a-t-il affirmé.

À propos des conducteurs, « Nous avons reçu plusieurs dossiers que nous avons envoyés à la direction générale des Transports terrestres pour s'assurer de la validité des permis de conduire », a-t-il précisé. Par contre, s'agissant des receveurs, les candidatures sont encore ouvertes et celles des dames vivement encouragées. Ceux-ci doivent être au moins titulaire d'un BEPC parce que le système de billetterie est informatisé. Être âgé de moins de 40 ans, etc., a indiqué Alphonse PEPA. La deuxième visite guidée inscrite par le conseil l'a conduit au district de Tchiamba-Nzassi et dans sa communauté urbaine. Objectif : s'imprégner des réalités de ces entités administratives pour une prise de décisions conséquentes concernant leur gestion.

Rappelons que cette session se tient deux mois après la session extraordinaire consacrée à l'adoption du budget primitif de l'année 2014.



Le site de la société de transport

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Des acteurs de la filière s'organisent en réseau pour améliorer leurs performances

Dans le cadre du Programme de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE)/Congo-Union européenne, un atelier de restitution, de sensibilisation et de concertation des acteurs des secteurs public et privé de la filière Bâtiment et travaux publics (BTP) a été organisé le 20 février à Pointe-Noire, sous la supervision de Davidson Koutiba-Pompa, consultant national auprès de l'Union européenne.

Informé et sensibilisé les acteurs de la filière BTP sur l'importance du dialogue public-privé permanent, recueillir les difficultés des acteurs de la filière BTP des secteurs public et privé, proposer des pistes de solutions pour remédier aux difficultés rencontrées par les acteurs de la filière, motiver les acteurs de la filière à travailler en réseau, appuyer la mise en place d'une plateforme de concertation permanente des acteurs de la filière BTP, sont les principaux objectifs de cet atelier qui, a réuni à la Chambre de commerce de Pointe-Noire près d'une trentaine

de chefs et représentants d'entreprises BTP.

Devant les représentants d'entreprises toutes catégories confondues, Davidson Koutiba-Pompa a présenté les résultats d'enquêtes et entretiens directs et individuels réalisés auprès des entreprises concernées sur le dialogue public-privé évoluant dans la filière BTP. Les résultats obtenus font état de nombreux problèmes organisationnels et fonctionnels dont souffrent plusieurs entreprises de BTP (manque de siège, mauvais rapport avec l'administration publique, manque de cadre de concertation, matériels vétustes et inadaptés, difficultés dans l'obtention des crédits...). Aussi, les participants éclatés en ateliers ont réfléchi sur les problèmes internes des entreprises de BTP d'une part et ceux inhérents à l'environnement d'autre part. Des débats et échanges, il ressort que les difficultés majeures concernent l'absence d'une politique de formation, de celle de recrutement du personnel, le mauvais management entraînant la dégradation du climat social au



La photo de famille des participants à l'atelier BTP/ crédit «Adiac»

sein des entreprises. C'est ainsi qu'ils ont suggéré entre autres, la mise en place d'un réseau des acteurs de la filière BTP, d'un cadre de concertation et la révision de la Convention collective.

Concernant les problèmes liés à l'environnement des BTP, ils ont épinglé la non classification des entreprises (beaucoup d'entreprises n'ont pas de label), l'existence des inégalités quant au paiement des différentes taxes, le manque de plateforme fiable

pour mener un plaidoyer responsable, le manque d'un cadre de concertation privé-public, l'accès difficile aux financements, l'inexistence d'une loi protégeant les entreprises locales de BTP, l'attribution des marchés par trafic d'influence. Par ailleurs, les séminaristes souhaitent la catégorisation des entreprises, la création d'un organe servant d'interface entre l'administration publique et les entreprises privées, l'allègement des procédures de passation

des marchés publics, le déblocage du paiement, après réalisation des travaux dans des délais raisonnables, la création d'un cadre d'information des différents appels d'offres...

Ces travaux ont également accouché d'un comité de réflexion de quatre membres, chargé d'élaborer le projet des textes réglementaires d'une plate forme ou réseau de concertation permanente des acteurs de la filière BTP. Cet organe provisoire est dirigé par Martin Diafouka, secondé par Sosthène Ngoulou Likibi.

Clôturant les travaux, Davidson Koutiba-Pompa a souhaité l'implication de tous pour que les propositions faites trouvent un écho favorable auprès des décideurs, notamment la coopération Congo-Union européenne. « L'existence des entreprises de BTP performantes va contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie congolaise, par la diversification du tissu entrepreneurial et l'amélioration de l'environnement dans lequel évolue le secteur privé » a-t-il signifié.

Hervé Brice Mampouya

AFFAIRES SOCIALES

Mvou-Mvou a désormais ses comités communautaires de ciblage du projet Lisungi

Après le lancement du Projet Lisungi, le 16 février au siège de la mairie du 2e arrondissement Mvou Mvou à Pointe-Noire, les 11 comités communautaires de ciblage sont désormais en place dans les 11 quartiers de Mvou Mvou. Ceci, à l'issue des assemblées générales organisées du 17 au 19 février à Pointe-Noire.



La population pendant la mise en place des comités communautaires de ciblage / crédit photo «Adiac»

Les comités communautaires vont aider au ciblage des ménages potentiellement bénéficiaires des transferts monétaires. Composé de vingt cinq membres soit quatre membres par zone, le comité communautaire de ciblage est dirigé par un bureau de quatre membres (trois membres élus par l'assemblée générale) et un secrétariat technique assuré par le Chef de secteur d'Action sociale.

Identifier les ménages pauvres, préparer et valider les listes des ménages pauvres au niveau des secteurs d'action sociale, veiller au respect des conditionnalités par les ménages pauvres, enregistrer et suivre le traitement des plaintes, participer au règlement des litiges, participer à la vérification du niveau de satisfaction des ménages bénéficiaires, telles sont les missions de ces structures.

Satisfaite du travail abattu à Mvou-Mvou, choisi comme arrondissement pilote à

Pointe-Noire, Anasthasie Ossangatsama, directrice générale de la solidarité a précisé : « Pendant ces séances de travail avec la population, nous avons senti à travers son adhésion qu'elle a accueilli favorablement le projet, seulement elle s'interroge si le projet se concrétisera. Nous les avons rassurés en disant que c'est un projet du gouvernement de la République et il se fera ».

Le Projet Lisungi-système des filets sociaux fait partie du plan national d'action sociale. À travers des transferts monétaires, il aide les ménages vulnérables identifiés à améliorer l'accès aux services de santé et d'éducation des enfants des ménages les plus pauvres dans les départements choisis. Mis en vigueur effective le 19 septembre 2014, il prendra fin le 28 février 2018. Il est cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale.

H.B.M.

FORÊT

La certification au menu de la réunion des experts

Les assises du Comité de décision et d'orientation (CDO) de Promotion de l'exploitation certifiée des forêts (PPECF) se sont tenues du 19 au 20 février à Pointe-Noire. Présent à ces échanges, Martin Tadoum, secrétaire exécutif adjoint de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC).

S'exprimant à l'occasion de cette rencontre, Grégoire Nkeoua, conseiller au ministère de l'Économie forestière, a rappelé quelques actions fortes engagées par le Congo en vue de la gestion durable des forêts et dont l'objectif est de mettre sous aménagement toutes les concessions forestières. Il s'agit de les certifier pour moitié, à l'horizon 2016.

Martin Tadoum de la Comifac, est revenu sur le contexte de création du PPECF ainsi que sur l'objectif du programme à savoir : soutenir le développement de la certification forestière dans la sous région. Les échanges entre les participants ont permis de nombreuses observations sur certains textes. Notamment : ajouter une activité de plaidoyer de la société civile, appuyer l'administration forestière de la République du Congo à l'élaboration de directives vers le plan d'aménagement simplifié dans le Sud, appui aux PME du Sud Congo à s'engager à la certification forestière, à travers des audits à blanc,

remplacer l'étude « sciage » par une étude sur l'« amélioration du rendement matière des usines », critère particulièrement noté par les audits, développer des synergies avec les programmes sous régionaux traitant de la question des PFNL et autres.

Rappelons que douze membres statu-



Les participants à la réunion

taires sur seize attendus (cf.annexe 3) ont pris part à ces travaux. On cite : le secrétaire exécutif adjoint de la COMIFAC, le directeur des forêts du Cameroun, le représentant de la République du Congo, le représentant de la RCA, le représentant de l'ATIBT, le directeur régional CIFOR, le président du comité de pilotage régional de la conférence des forêts denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC), les représentants des sociétés forestières du Congo (IFO et CIB-Olam), les bureaux de certification (Rainforest Alliance et Bureau Véritas), la cellule de gestion du PPECF.

Séverin Ibara

ÉTOILE DU CONGO

Ludovic Abbia fait de la résistance

À l'Étoile du Congo, le camp Ludovic Abbia ne désarme pas. Il a accéléré le processus en organisant, le 21 février, une assemblée générale électorale au cours de laquelle ce dernier a été réélu président du comité national des supporters, alors que la note de la direction du club l'avait suspendu.

La guerre des déclarations et des accusations se poursuit. Le 19 février face à la presse, Ludovic Abbia s'est défendu, précisant que la note de sa suspension ne repose sur aucun fondement juridique. Pour lui, l'Étoile du Congo a trois organes consultatifs : le comité des sages, l'amical des anciens joueurs et dirigeants de l'Étoile du Congo et le comité des supporters, expliquant que le président d'un club n'a pas le droit de suspendre le président d'un organe consultatif. À l'origine du problème, commentait-il, l'éviction du Christian Longangui à la tête de la section football et de la nomination de Samir Soueidan comme son successeur. « Nous nous sommes retrouvés au niveau de la mairie de Ouenzé pour essayer de statuer sur le cas de notre section football qui présentait des faiblesses et des failles. Lui-même devant les supporters avait déclaré que je n'ai pas de moyens. Si vous trouver quelqu'un assez fortuné pour venir prendre la section football, moi j'irai au club », a commenté Ludovic Abbia. Il accuse aussi Dominique Dinga,

président des sages et président « à vie » de l'équipe, d'avoir monté un coup contre lui pour que « l'affaire du terrain de handball soit classée. Lors de l'assemblée générale électorale, nous avons statué pendant 15 heures sur la situation administrative du terrain de handball de l'Étoile du Congo vendu ou pas vendu. Les mêmes soupçons ont pesé sur M. Dinga et Eba. Nous avons été commis pour suivre le dossier du terrain. Ce qui a été décidé en assemblée générale. Mais M. Dinga avait signé un autre document à M. Hamadi Baba pour dire que cette commission n'existe plus. »

Ludovic Abbia n'a pas menagé Tanguy Atipo. Il a révélé à la presse qu'il a porté plainte contre lui auprès du procureur de la République et aussi au niveau du commandement de la gendarmerie pour diffamation publique. Ce dernier l'aurait accusé d'avoir perçu 2 millions de francs cfa auprès du donateur pour retirer la plainte au TAS, ajoutant qu'il percevait un salaire auprès de la société Montecristo, la société qui construit

le stade de l'Étoile du Congo puis il touchait 2 millions de francs CFA par mois qu'Azur Congo verserait dans son compte. Pour Ludovic Abbia, tout ceci n'est que du mensonge car Azur et Étoile du Congo n'ont jamais signé de contrat.

Pour exprimer leur indignation et leur opposition à cette décision prise par Hamady Baba, les supporters qui lui sont fidèles ont mis en place ce 21 février un bureau dont Ludovic Abbia est le président chargé de l'orientation et la coordination. Guy Diassoka est le premier vice-président chargé à l'organisation. Alain Louamba, est le vice président chargé des relations extérieures. Secrétaire chargé de l'administration, Michel Bandoulou, lequel a pour adjoint Iloki Banga. Le poste de secrétaire chargé du matériel et du patrimoine est occupé par Roger Adimoyi qui a pour adjoint Popo Ngokaba. Prince Oba est le secrétaire chargé à la communication. Germaine Nguékouba s'occupe des affaires sociales tandis qu'Armand Odjoki veillera sur la discipline. La liste n'est pas exhaustive. « L'Étoile du Congo unit est très forte et imbattable. Nous attirons l'attention des dirigeants. Il ne sert à rien de vouloir créer et entretenir la division, la haine et la médisance entre les supporters », a commenté Ludovic Abbia.

James Golden Eloué

NZANGO

La ligue de Brazzaville adopte son le programme d'activités

La formation des cadres techniques et l'organisation des compétitions sont les principaux axes de l'action que mènera la ligue de la ville capitale le long de l'année en cours. Les conseillers départementaux ont validé ce programme le 19 février.

Après deux reports consécutifs, le conseil départemental inaugural de la ligue de Brazzaville de nzango a enfin eu lieu. Le programme d'activités, le règlement intérieur de la structure ainsi que le budget exercice 2015 ont été soumis à l'approbation des conseillers. Ceux-ci ont adopté les deux derniers textes avec amendements. Le plan d'action a fait exception.

Détails du programme d'activités

Le mois de mars est le plus chargé pour la ligue de nzango. Dans le cadre de la formation, les officiels techniques notamment les arbitres, les commissaires de match et les marqueurs bénéficieront d'un séminaire de renforcement de capacités. Le tour reviendra, par la suite, aux secrétaires généraux et aux entraîneurs des équipes de nzango de Brazzaville.

Sur les compétitions, les équipes de nzango prendront part au tournoi de la Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba (Felbo) qui, le même mois, aura lieu à Oyo dans le département de la Cuvette. Les championnats départementaux sont également prévus, en dehors des compétitions que la Fédération congolaise de la discipline organisera et dont les athlètes de la ligue de Brazzaville prendront part. À propos de la structuration, la sous-ligue de l'Île Mbamou sera aussi mise en place. En attendant, la présidente de la ligue de Brazzaville, Brigitte Vilankanda, a exhorté les clubs à tout faire pour s'affilier le plus tôt possible. Elle a promis de battre pour la multiplication des clubs dans la ville capitale. La présidente de la Feconza, Blanche Akouala s'est disposée à accompagner la ligue de Brazzaville à l'image des autres ligues du pays. Le directeur départemental des Sports, Abraham Angossina, présent lors des travaux a exprimé sa disponibilité à soutenir la ligue de nzango. Il a, par ailleurs, appelé le bureau exécutif de travailler d'arrache-pied afin de répondre aux attentes du public sportif brazzavillois. La présidente Brigitte Vilankanda connaît donc l'ampleur du travail qui l'attend.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

Nouveaux blocs et zones grises

Il y avait, d'un côté, ceux qui pensaient que l'homme, en abolissant l'espace et le temps grâce aux nouvelles technologies, prendrait enfin conscience de la nécessité pour son espèce de s'unir afin de résoudre les problèmes de toute nature auxquels il se trouve confronté depuis son émergence au sein du monde animal. Il y avait, de l'autre côté, ceux qui craignaient, sans le dire ouvertement de peur d'apparaître trop pessimistes, qu'une fois de plus l'humanité se révèle incapable de maîtriser ses mauvaises pulsions et utilise à des fins destructrices les armes de progrès dont elle se dotait.

Malheureusement, jusqu'à présent en tout cas, ce sont les seconds qui ont raison. Jugeons-en sur pièces.

Premier constat : les « blocs » que l'on croyait dissouts à l'issue de la Guerre froide se reconstituent sous nos yeux, plus puissants et plus hostiles encore que ceux dont les excès conduisirent la planète au seuil d'une nouvelle guerre mondiale dans les années soixante du

siècle précédent. Ce qui se passe actuellement en Europe de l'Est et en Mer de Chine méridionale, mais aussi au Proche et au Moyen Orient montre que les « Grands » n'ont aucunement tiré les leçons des crises qui les avaient jadis opposés. Renforcées par les progrès technologiques réalisés dans le domaine militaire, dans le renseignement, dans la maîtrise de l'espace, dans le transfert instantané des données, leur confrontation ne cesse de s'aggraver, paralysant les institutions comme le Conseil de sécurité des Nations unies qui avait pour mission de prévenir ce danger. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nul ne sait ce qu'il sortira de la nouvelle dérive à laquelle nous assistons.

Deuxième constat : les « zones grises », où toutes les violences sont permises faute d'être endiguées et combattues de façon efficace par la communauté internationale, s'étendent démesurément. Que ce soit en Asie, en Amérique latine ou en Afrique, les espaces livrés aux gangs, aux milices, aux extrémistes de tout poil se multi-

plient au point de mettre en péril la stabilité de régions entières de la planète. Nous en avons une preuve accablante dans l'immense région du Sahara et du Sahel où le non droit est devenu la règle, où prolifèrent les trafics en tous genres, où l'inhumanité règne en maître ; avec une poussée vers le Nord de l'immigration sauvage et vers le Sud de l'islamisme radical qui menacent désormais directement la stabilité de l'Europe méridionale et de l'Afrique subsaharienne ; avec, de ce fait, une déstabilisation générale des pays que menacent des dérives dont ne peut sortir que le chaos à terme plus ou moins rapproché.

Croire dans un tel contexte que les « Grands » sont capables de s'unir pour combattre ce fléau des temps modernes et préserver la paix mondiale relève de l'utopie pure et simple. Ni la Chine, ni l'Europe, ni les États-Unis, ni l'Inde, ni la Russie ne sont aujourd'hui véritablement conscients du danger que recèlent leurs différends affichés ou secrets. Plus que jamais arqueboutées sur les intérêts particuliers qu'elles dé-

fendent, ces puissances s'avèrent incapables d'anticiper les effets désastreux de leurs actions. Au-delà même du champ diplomatique, on en a une autre preuve accablante dans le domaine de l'environnement où leurs industries dégradent irrémédiablement la nature sans qu'elles se soucient de la protéger autrement qu'en paroles.

Le principal défi de ce début de millénaire est donc bien celui que posent aux autres peuples l'égoïsme, l'aveuglement, le nombrilisme des nations qui, regroupées au sein d'un G 8 aussi artificiel qu'inefficace, prétendent aujourd'hui dicter leur loi au reste de la planète. Largement majoritaires par le nombre et détenteurs d'une bonne partie des ressources naturelles de la Terre, les « Émergents » pourraient, s'ils le voulaient réellement, changer la donne sur l'échiquier international. Mais en prendront-ils conscience avant qu'un nouveau tsunami plonge dans l'abîme l'ensemble de notre monde ?

Jean-Paul Pigasse